

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal
Téléphone : PLateau 8511*

Administrateur PIERRE ASSELIN
Secrétaire de la Rédaction LUCIEN PARIZEAU

On est prié d'envoyer toute correspondance à la
case 4018 de l'Hôtel des Postes en mentionnant
sur l'enveloppe le service (Rédaction ou Admini-
stration) auquel on veut s'adresser.

L'ORDRE

Quotidien de culture française et de renaissance nationale

Directeur-fondateur : OLIVAR ASSELIN

Un ordre imparfait
vaut mieux que le désordre.

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal), Royaume-Uni, France et Espagne	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Etats-Unis et Amérique du Sud Autres pays	\$6.50	\$3.50	\$1.85
	\$8.00	\$4.25	\$2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-
poste ou chèque mandaté, accepté et payable au
pair à Montréal.

Première année — No 95

Le numéro: 5 sous

Montréal, mardi 3 juillet 1934

Le libellé du papier-monnaie

Les banques à charte (par opposition à la Banque du Canada) conserveront pendant quelques années leur droit d'émission, et il paraît qu'elles pourront continuer de libeller leurs billets dans la langue qu'il leur plaira. C'est le président du Sénat, M. Meighen, qui nous l'assure, et c'est un fait dont il faudrait tenir compte dans l'examen de la question linguistique en tant qu'elle intéresse le libellé du papier-monnaie. D'autre part, le droit d'émission exercé jusqu'ici par la trésorerie fédérale passant à la Banque du Canada, il semble évident que la valeur libératoire attachée jusqu'ici aux seuls billets du Dominion sera désormais réservée aux billets de la Banque du Canada; qu'en d'autres termes le règlement d'une dette au moyen de papier-monnaie de cette institution ne pourra être refusé. Mais alors, quel sort sera-t-il fait aux billets de la Banque du Canada dans les relations commerciales, selon qu'ils seront libellés en français ou en anglais? Sauf erreur, les deux catégories auront la même valeur libératoire, indépendamment de leur libellé, et les « offres réelles » faites par le débiteur à son créancier n'auront pas besoin de tenir compte des préférences linguistiques de celui-ci. « Monsieur, je vous dois cent dollars, je vous les envoie par mon notaire (ou par un huissier). Je sais que vous haïssez ma langue et c'est elle que parle l'Etat sur les billets que je vous fais tenir; mais vous devez savoir que vous n'avez pas le droit de refuser. » En sens inverse, votre débiteur anglais (je souhaite que vous en ayez) pourra vous tenir le même langage. Etant les moins riches, c'est nous qui aurons le plus souvent l'occasion d'embêter les autres. Que cela nous console de l'insulte qu'on a manifestement voulu nous faire en décrétant l'impression de deux séries de billets, l'une en anglais destinée à circuler par tout le pays, l'autre en français pour l'usage exclusif (du moins on l'a cru) de la « réserve » québécoise.

Cela, bien entendu, à condition que sa valeur libératoire ne soit pas conférée au papier-monnaie par les lois provinciales; car en ce cas n'importe quel parlement provincial pourrait réserver aux billets anglais le privilège du cours forcé, et alors la « réserve » québécoise n'aurait d'autre moyen de représailles que d'écarter les billets anglais.

Qu'il faille envisager de telles situations dans une Confédération dont tous les sujets sont censés vivre en frères, voilà qui prouve bien en quelle espèce de malfaiteurs la haine du français finira par convertir un certain nombre de nos concitoyens anglophones. Entre « anglophone » et « anglophobe », penseront Bennett et Hocken, il n'y a après tout que la différence d'une lettre...

Fournier l'a fait observer dans son *Encrier*, je l'ai moi-même souvent déploré, M. Bourassa n'aime pas les raisonnements simples: sur le terrain de la logique il lui faut à tout prix se distinguer de la plèbe. Dans la question du libellé du papier-monnaie, la « plèbe », c'est nous et quelques autres, et notre simpliste manière de voir, c'est qu'une banque centrale a beau être propriété privée, elle doit être assimilée à un rouage officiel si l'Etat la charge d'une fonction qui lui incomberait normalement, à lui l'Etat. Mais le député de Labelle ne saurait raisonner aussi bêtement. Dans son discours du 22 juin, que nous avons sous les yeux, il commence par poser en principe que le débat qui vient de se terminer était, de part et d'autre, du battage électoral; qu'en pratique le libellé de la monnaie n'a aucune importance. Encore un peu et il prendrait à son compte le mot de Laurier, rappelé ces jours derniers par les gallophobes des deux Chambres, à savoir que ces questions de langue, en matière d'argent, sont des chinoïseries de faux patriotes. Mais aussitôt, élevant le débat à ce qu'il croit être sa hauteur — sa hauteur à lui, M. Bourassa, — il entend de nous démontrer, par l'exemple de la Belgique, de la Suisse, qu'une monnaie libellée en anglais seulement ne saurait donner une idée juste du passé histo-

rique ni du caractère ethnique du Canada. En d'autres termes, pour répondre à la véritable constitution du pays, la monnaie canadienne devrait, d'après lui, être libellée dans les deux langues officielles. Dans toute constitution politique, il y a la lettre et il y a l'esprit; c'était bien la peine à M. Bourassa de faire un si long détour et de donner en passant de telles satisfactions aux gallophobes pour en arriver à dire, en somme, exactement comme nous.

Abstraction faite d'un député libéral de langue anglaise qui s'est rallié aux francophobes et des quatre députés conservateurs de langue française qui, à leur honneur, ont appuyé la proposition Lapointe, la Chambre des Communes avait donné sur le libellé des billets de la B. du C. un vote de parti. M. King a reçu à ce sujet, d'un curé de nos lecteurs, un juste hommage qui aurait pu s'étendre à tous ses collègues de langue anglaise. En revanche, on sait maintenant qu'au conciliabule tory où la question du libellé des billets s'est discutée M. Bennett menaça de dissoudre le parlement pour porter la question devant le corps électoral. Le premier-ministre savait d'avance que ses partisans de langue française (moins les quatre réfractaires que l'on sait) ne courraient pas le risque, même infinitésimal, de perdre une session d'indemnité pour un vote dont la portée serait, pensaient-ils, si facile à dénaturer. Il connaît nos gens. Mais les sénateurs canadiens-français, casés pour la vie, n'avaient pas en l'espace les mêmes raisons d'obéir à l'esprit de parti. Or, voici comment ils ont voté:

Pour un libellé anglais-français: Dandurand, Graham, King, Hughes, Little, Harmer, McArthur, Parent, Lacasse.

Pour l'impression de deux séries, l'une anglaise et l'autre française: Blondin, Meighen, Donnelly, Calder, Ballantyne, Smith, Sharpe, Planta, White, Bénard, Tanner, Chapais, Marcotte, Côté, McCormick, Hocken, McDonald, Fautoux, Horner, Aseltine.

On a donc ici la preuve que les parlementaires canadiens-français ont fait leur choix moins par esprit de parti que par une naturelle bassesse d'âme qui les fait souscrire sans effort à la thèse de la « réserve » québécoise, si tenacement et si rageusement soutenue par M. Bennett à la Chambre et par M. Meighen au Sénat. De voir dans cette galère le vénérable sénateur Chapais, admiration de toute la « bonne presse » du pays, cela fera réfléchir les Canadiens-Français, ecclésiastiques ou laïques, qui croient encore que chez nous, en politique, les « bons principes » peuvent tenir lieu de patriotisme. M. Chapais est professeur d'histoire canadienne dans la plus ancienne de nos universités. C'est surtout lui qui forme l'esprit national de la jeunesse québécoise. Vu son âge, il serait excessif d'inviter ses élèves à lui faire l'accueil que les étudiants de Thalamos, l'insulteur de Jeanne d'Arc, firent à leur maître. Mais, pour l'exemple, la direction de l'Université Laval ne devrait-elle pas l'inviter fermement à prendre sa retraite? Il aurait encore un loisir de plusieurs années pour débattre avec le savant M. Bourassa le sens fondamental du mot « constitution ».

A tout prendre, il y a deux leçons à tirer, du vote:

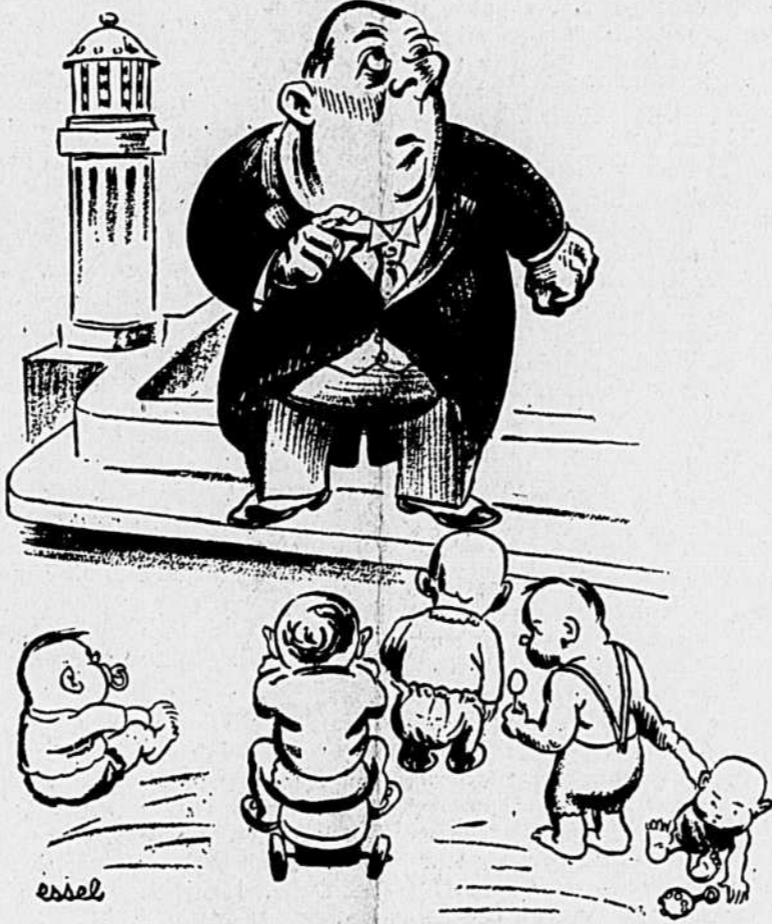
1° Que le député canadien-français ne vaut guère mieux, pour la défense de sa langue, qu'un législateur anglophone éclairé et équitable comme M. King à la Chambre ou M. Graham au Sénat;

2° Que le soulèvement d'opinion que disaient redouter les députés torys à commencer par M. Bennett ne doit pas être tellement à craindre, puisque, du côté libéral et dans les deux Chambres du parlement, tous les parlementaires anglais, moins un, ont voté à l'unanimité pour la seule formule de rédaction des billets de banque qui s'accordait avec les droits du français.

Olivar ASSELIN

LE TROISIÈME PARTI

Nous n'irons plus chercher de
votants au cimetière; nous les
prendrons dans le berceau.



— Mes enfants, ralliez-vous au panache blanc de mon sens moral !

CECI, CELA ET AUTRE CHOSE

L'intérêt de la politique étrangère.

Un Bénédicтин que nous avons l'honneur de compter au nombre de nos lecteurs et amis nous demande pourquoi nous ne résumons pas quotidiennement dans nos colonnes la marche de la politique européenne où, dit-il, « se joue en ce moment le sort du monde ». Peu de Canadiens-Français ont l'esprit si ouvert, si tendu aux idées du dehors; un étranger leur ferait le reproche d'être sédentaires, intellectuellement parlant, et irrémédiablement « locaux ». Quant à la critique objective des événements internationaux, nous croyons que le mieux est encore de choisir dans les fatras des articles de journaux ceux qui commentent la politique d'Europe avec le plus de lucidité et de bon sens. C'est pourquoi nous reproduisons aussi souvent que possible Maurice Muret, Vladimir d'Ormesson, Jacques Bainville. Notre correspondant voudrait en outre que notre journal fût en quelque sorte une revue des revues. Là encore, il parle en homme cultivé et curieux d'idées. Mais la philosophie de la politique, comme celle de l'art, aurait peu de chance d'être comprise dans un pays où le mécanisme élémentaire de la politique, ainsi que les principes rudimentaires de l'art, est encore pour bien des gens un puits de ténébres. Notre collaborateur André Bowman s'efforce seulement de mettre un peu de clarté tous les jours dans la politique étrangère. Les reproductions du FIGARO, de la NATION BELGE, du TEMPS, de la GAZETTE de LAUZANNE complètent ses observations. Vous seriez bien étonné, mon Père, si je vous disais que la chute d'un dictateur, une révolution à Berlin, des émeutes dans la province française, intéressent moins le Canadien-Français moyen, voire bachelier, qu'un bon discours de M. Sauvé sur les « Pères de la Confédération ». — L. P.

« Une grappe d'oublis ».

Le mot, on le pense bien, n'est pas de nous. C'est le titre d'un article où M. Eugène L'Heureux, de l'ACTION CATHOLIQUE, essaie de réparer l'oubli que nous lui avions reproché, et de nous dire quel « chambardement » les Juifs ont apporté dans « nos lois, nos coutumes et nos institutions ». Pour justifier son affirmation, il cite du cardinal Rouleau non pas la lettre où celui-ci exprimait hautement son approbation des droits scolaires accordés aux Juifs, mais une lettre antérieure se rapportant à un projet de législation qui devait être abandonné. Puis, ayant fait en passant ce léger accro à la vérité, il nous accable de cette « grappe » d'allusions à diverses attitudes prises par l'ORDRE sur divers sujets:

De notre côté, nous n'avons pas la cruauté de faire remarquer au directeur de l'ORDRE tous ses oublis, toutes ses impertinences. Cela, parce que nous ne croyons pas avoir la mission ni le temps de détruire tout ce qui nous entoure, à commencer par nos confrères en journalisme pour finir par la congrégation des Jésuites, en passant par les collèges classiques, l'association professionnelle confessionnelle, la confiance des catholiques dans les encycliques, les loyales tentatives de restauration sociale, l'institution de la St-Jean-Baptiste, l'union si naturelle du patriotisme et de la religion, les groupes catholiques militants, la liberté des âmes à

l'égard des coteries politiques et financières, l'esprit démocratique et l'esprit fasciste — ah ! oui, les deux à la fois, c'est un comble, mais c'est vrai, — en un mot, tout ce qui n'est pas l'ORDRE au sens très fantaisiste et abracadabrante du mot.

Tout cela n'est pas du meilleur français. On y discerne cependant un sincère désir de mentir, de mentir hardiment, fortement, plutôt plus que moins et pour la gloire de Dieu.

Avec une paille sortie, M. L'Heureux devrait se faire une réputation d'homme à doubles muscles dans les cercles de l'association « professionnelle confessionnelle » et en particulier parmi les Marchands de Pipes de Plâtre Catholiques.

Au fond comme au bord, la seule question en litige était de savoir si les jeunes grévistes de l'internat, et au point de vue national comme au point de vue religieux, se sont conduits en imbéciles. Mais la gloire de M. L'Heureux ne souffre point qu'il se contente d'un débat si restreint. Ce qu'il vient de nous lancer, c'est son gant comme aspirant au championnat des poids lourds. Il sera bien dérompé: nous ne voulons pas nous battre. Il a la palme, il a le « kéke »: jamais on n'aura menti aussi bravement, et en une langue aussi foudroyante. Nous sommes écarapouti, nous sommes mort ! — Ol. A.

L'« Action française » chez les Dominicains.

« Un fait assez mince dans sa matérialité, mais, à notre avis, fort important par ses contours psychologiques, est la déposition de M. Astruc à la Commission Stavisky. »

M. Astruc était l'agent de publicité de Stavisky. Interrogé le 4 juin dernier, il a fait des déclarations qui ont été largement divulguées par LE POPULAIRE et par L'ACTION FRANÇAISE. Les autres journaux à notre connaissance, n'en ont rien dit.

L'observation est doublement intéressante. D'abord elle montre que deux journaux seulement ont souligné l'influence amollissante sinon franchement corruptrice exercée par le nommé Astruc sur la presse française. Au surplus elle est empreinte au grand hebdomadaire SEPT, publié à Juvisy, près Paris, par les RR. PP. Dominicains.

On le voit, SEPT ne se croit pas tenu de faire le silence sur une louable attitude de l'ACTION FRANÇAISE parce que certaines opinions religieuses de ce journal ont été condamnées à Rome. En notre pays, il suffit de reproduire de l'ACTION FRANÇAISE d'irréprochables articles de politique étrangère, pour qu'assitôt des hordes d'inquisiteurs travaillent sournoisement à énuoyer les Semaines religieuses contre les journaux coupables de ces reproductions, que les Semaines consultées ont pourtant reconnues licites.

Errata.

A la fin de l'article de Dollard Dansereau sur la Confédération, paru samedi en première page, au lieu de: entre les deux peuples qui y font parties, il faut lire: qui y sont parties.

Le genévère (gin) de Kuyper fut le premier connu au Canada et il reste le favori de « nos gens ». C'est une boisson de gentleman, à prix populaire.

Week-end tragique

Les observateurs qui ont suivi de près les événements d'Allemagne n'ont pas été surpris par les assassinats politiques de la fin de la semaine. L'histoire s'écrit vite en temps de révolution, et il ne s'est pas même écoulé quinze jours entre le fameux discours de Papen à Marbourg et les exécutions de samedi. La lutte sourde qui se livrait entre la gauche et la droite du parti nazi se transforme en lutte ouverte entre traditionalistes et radicaux. La vague hitlérienne qui a porté le chancelier au pouvoir était trop puissante pour conserver longtemps sa force. Elle s'est épuisée pendant dix-huit mois en luttes farouches qui, au lieu de faire disparaître les dissensions fondamentales qui séparent les deux camps, n'ont fait que les aggraver. Le plus grand danger qui menace le régime, en Allemagne, n'est pas un péril extérieur, mais bien une révolution de sérial ou peut-être même une révolte des masses. Pour l'instant, nous n'en sommes qu'au premier stade, celui de la bataille à mort entre dirigeants qui tentent de s'emparer du pouvoir suprême. Rien ne dit que la révolte ne s'étendra pas, en dépit des répressions impitoyables, lorsque les problèmes intérieurs seront devenus entièrement insolubles. Ce jour-là, le régime n'en aura plus pour longtemps.

Le parti national-socialiste porte un germe de mort pour avoir essayé de grouper derrière lui la totalité du pays, pour avoir tenté de concilier les incompatibles. Les deux-tiers du parti, si ce n'est davantage, sont recrutés dans la lie de la population, chez les chômeurs, chez les socialistes et les communistes convertis pour la forme, ennemis jurés d'une droite qui ne représente qu'un tiers peut-être des forces hitlériennes, mais qui a pour elle la Reichswehr, les Stahlhelm, la gendarmerie et les fonctionnaires du pays. Une rupture était inévitable: elle est officielle depuis samedi. La tension est devenue telle que le chancelier a dû licencier ses chemises brunes pour un mois. Comme il est peu probable que la milice soit de nouveau mobilisée, le pays devra s'occuper d'une façon ou d'une autre d'un ou deux millions de chômeurs supplémentaires. On peut se demander si c'est Hitler qui domine maintenant la Reichswehr ou si c'est cette dernière qui fait marcher le « Führer ». Quoi qu'il en soit, il a contre lui tout le groupe des radicaux, dont il ne peut se libérer entièrement. La situation est tellement grave qu'on se demande si le pays n'est pas à la veille d'une guerre civile. Si le gouvernement parvient à l'éviter, il ne pourra supprimer d'un trait de plume les réalités financières et économiques, et, cette fois-ci, Berlin ne pourra compter sur le secours de l'étranger, comme au temps de la stabilisation du mark.

La répression de samedi a été foudroyante; cependant, elle ne résout pas les difficultés intérieures de l'Allemagne. Au contraire. Elle affaiblit singulièrement le pays. L'exécution du capitaine Roehm, l'homme qui « fit » Hitler et qui trois fois le remit en selle, aura sa répercussion dans les milieux de la milice brune radicale. L'assassinat du chef de l'Action catholique en Allemagne, Heinrich Klausener, dégoûtera encore davantage les catholiques du Reich; celui de Gregor Strasser, le fondateur du mouvement nazi en Allemagne du Nord, détachera bien des national-socialistes du groupe Hitler; enfin, le meurtre, de von Tschirsky, secrétaire particulier du vice-chancelier, et l'arrestation de ce dernier pourraient fort bien retourner contre le chef du gouvernement une forte partie des gens de droite, d'autant plus que la santé du président Hindenburg est tellement sérieuse qu'on craint pour les jours du vieux maréchal.

L'écrasement de la révolte s'est accompli avec l'aide de l'armée régulière et de la gendarmerie. Mais ces deux organisations restent au fond du cœur anti-hitlériennes. On ne saurait donc prévoir exactement ce qui va se passer maintenant en Allemagne, ni si les chemises brunes liquidées, le Stahlhelm ne fera pas son petit coup

d'état. Les ferments de dissolution agissent sur le corps de l'Allemagne comme ils ont agi sur celui de la Russie.

Au point de vue extérieur, la rupture officielle du parti ne peut qu'être favorable aux pays voisins. Moins que jamais l'Allemagne sera en état de déclencher une guerre. Une dissolution lente du pays serait la meilleure chose qui pourrait survenir: l'Europe pourrait alors dormir en paix. On n'en est certes pas arrivé à ce point idéal, mais si le mouvement de désagrégation continue, comme c'est infiniment probable, un des plus grands dangers de guerre sera conjuré.

Tout ceci est l'aboutissement logique de la méconnaissance des lois économiques d'airain. Aucun pays ne peut rester indépendant des autres, et c'est pour avoir méconnu cette loi que le IIIe Reich est profondément ébranlé. En deux mots, la crise politique est surtout une crise économique et financière. C'est la répétition de ce qui s'est toujours vu au cours de l'Histoire.

C'est en même temps, une excellente leçon pour les autres nations,

André BOWMAN

Fragilité

SI vous n'avez jamais donné au mot de volupté un sens précis, une forme aux contours arrêtés, et que vous l'avez fait servir à dire l'impression du corps libre dans l'eau, de l'odorat dans un jardin de fleurs, de l'oreille au bord d'une source, c'est que vous en savez le sens plus profondément que personne. Sainte-Beuve eut tort d'écrire un long et terne livre pour ramener à ce mot le désir qu'on a de la présence des femmes, d'entendre leur voix, de leur baiser la nuque ou la gorge juste au-dessus de leur fichu. Définir la volupté, c'est employer en amour, où les impulsions sont si exquises, les artifices de l'esprit. L'autre jour, j'étais debout près d'une fenêtre large, voilée de tulle où s'amarrait le soleil, et d'une fougère fraîche, tombante comme des cheveux dénoués par le vent du large. Un décor de roman anglais, où s'épanouissait, telle une rose fabuleuse, la tranquillité. Les amants — au sens que Racine donnait à ce mot — ne doivent pas rêver d'autre chose, ni les marins qu'assaille la mer orageuse, ni la poitrine tourmentée, ni ceux qui parent, ni ceux qui reviennent, ni la fille du concierge qui astique sagement le cuivre, ni le fils du marchand qui emballa des chemises, ni le missionnaire des rizières ou de la brousse. J'aurais voulu encadrer cette fenêtre, avec son soleil et sa fougère, et quand je l'aurais regardée, je me serais dit: Voilà de la volupté. Mais je me suis distrait en prenant dans un rayon de la bibliothèque un livre au dos brun comme la peau des esclaves. Vasco m'a montré, dans un atoll où l'eau avait la couleur d'un lac de carte postale, une goëlette penchée sur le flanc, blanche et impatiente comme une invitation au voyage. Et j'ai quitté la fenêtre anglaise. Vivre n'importe où, dans le paysage fantaisiste que je me forme entre les lignes du livre, moi qui ne sais rien de la géographie!... Le Big-Ben, sonnant à contre-temps, laisse Vasco à ses lépreux. Me voici dans la rue, puis dans un tram où, par hasard, Gabadadi n'est pas monté. Une jolie femme s'est assise près de moi. J'éprouve un profond plaisir à savoir qu'elle ne s'écarte pas de mon épaule...

Plus tard, vers le soir, j'ai écouté l'Homage à Rameau. Ce sont de petites vagues courtes et rondes qui vont et viennent au gré du contrepoint. Je ne cherche plus à rien définir. Le son s'allonge, se replie, se casse fragilement comme dans un poème de Scriabine joué par une femme, se renoue avec cette souplesse immense de la femme, puis s'épuise en montant dans le silence, jeune dieu gravissant des degrés invisibles...

KIFKIF

Quand vous rencontrez une boisson en usage depuis plus de 250 ans, dites-vous qu'elle a du mérite. C'est le cas du genévère (gin) de Kuyper.

Même si vous ne vous absentez que quinze jours au cours de l'été, nous pouvons vous faire le service quotidien de l'« Ordre » à peu de frais. PLateau 8511.

REVUE DE LA PRESSE

Le colonialisme économique

L'Angleterre a toujours repris d'une main ce qu'elle donnait de l'autre. C'est un secret de sa politique et une clef de son histoire. Elle n'a pas trop mal réussi à continuer ce jeu en Europe, qu'elle a renouvelé ses équipes d'hommes politiques pour donner le change aux autres Etats quand cela était nécessaire. Il va sans dire que dans le cas de ses relations avec ses colonies, cela devenait un véritable jeu d'enfant.

Depuis l'indépendance des Etats-Unis, l'Angleterre se montre d'une grande libéralité... apparente envers ses colonies. Mais il n'y a que les politiciens coloniaux intéressés à ce jeu et les naïfs électeurs du suffrage universel pour y croire. La prépondérance de plus en plus marquée de l'économie mondiale fermée aux foules, sur le politique, domaine où la foule se croit maîtresse, facilite constamment ce jeu de la politique anglaise. Apparemment les « dominions » jouissent d'une autonomie de plus en plus complète, mais leurs monnaies sont à la remorque de la livre sterling et leur commerce dépend de Londres.

En 1932, à Ottawa, lors de la conférence économique des pays britanniques, les Anglais ont proposé un projet de crédit impérial, basé sur la livre sterling, afin d'augmenter les échanges et de renforcer les devises des associés du « commonwealth ». Il va sans dire que ce projet devait avoir la monnaie anglaise pour expression. Les représentants de l'Afrique-Sud et du Canada se sont fermement opposés à cette politique. Leur plus fort argument, semblait-il, était qu'il ne fallait à aucun prix exposer les devises sud-africaines et canadiennes à subir l'influence de la livre sterling, dont les fluctuations indiquaient tout autre chose que la force. Avec leur patience ordinaire, les Anglais ont cédé. Ils ont remis à plus tard de reprendre la partie momentanément perdue. Mais, avec la complicité de M. Bennett, cette fois, ils sont aujourd'hui en train de faire triompher leur volonté à Ottawa. La Banque du Canada sera le rouage par lequel l'Angleterre règlera les problèmes d'échanges, de primes, de dévaluation, entre les divers pays soumis à son impérialisme économique.

Qui écrit ces lignes ? L'ÉVÉNEMENT, journal qui n'est pourtant pas suspect de parti-pris à l'endroit de M. Bennett et qui ne lui a même pas marchandé sa sympathie sur la question de la monnaie bilingue. Voilà qui juge l'institution de la Banque du Canada, incorrectement mais justement désignée par l'expression Banque centrale. C'est la centralisation, au profit de Londres, des affaires et des finances canadiennes.

Les bibliothèques sans livres

A l'occasion du congrès des bibliothécaires, la PRESSE a rappelé, la semaine dernière, l'importance de la lecture, les bienfaits des livres et des bibliothèques ; elle a déploré l'abandon dans lequel est tombée la bibliothèque Saint-Sulpice, fermée depuis trois ans.

Revenant sur cette même question, la PATRIE mesure en quelque sorte le vide des rares bibliothèques ouvertes au public à Québec et à Montréal.

La capitale de notre province, du point de vue population la plus importante de la province après Montréal, souffre d'ailleurs de la même indigence. Un confrère de Québec en faisait ces jours derniers un inventaire. La plus riche bibliothèque de Québec, c'est celle de l'Université Laval, mais, faisant-il observer, elle est virtuellement fermée au public québécois. Celle de la législature est également interdite aux citoyens après leurs heures de travail, lorsqu'ils ont le loisir de la fréquenter, et celle de l'Institut, placée sous le patronage de la municipalité, au Palais Montcalm, ne peut compter que sur la bienveillance pour accroître ses collections. Qui nous donnera des bibliothèques d'accès facile ? demande notre confrère québécois.

Cette bibliothèque de l'Institut de Québec fait le pendant à notre bibliothèque municipale. Celle-ci est extérieurement imposante, mais au dedans, elle est, en ce qui concerne les livres, d'une désolante pauvreté. Nos administrateurs municipaux, qui en ont acheté la construction, au prix d'une dépense de pas loin d'un million de dollars ont, dit-on, cru que leur œuvre était accomplie. Depuis vingt ans que cette bibliothèque de la rue Sherbrooke est ouverte, jamais on ne s'est occupé de la manière qui convenait de la garnir de livres.

Mais peut-on attendre de conseillers municipaux élus de la façon qu'on sait autre chose que des expropriations d'immeubles et des constructions d'édifices grands et vides, de tunnels longs et creux, des vestiaires somptueuses et reluisantes, et autres monuments qui resteront à la postérité comme l'expression de notre degré de civilisation ? Pour un « édile », une bibliothèque, c'est un édifice qui pourra monter au plus inculcable de ses électeurs comme preuve de son initiative, de son travail et du grand intérêt qu'il porte à la chose publique. Une bibliothèque, ce n'est pas des rayons chargés de livres.

Vous avez raison, cher confrère. Cet immeuble d'un million aurait pu, aurait dû être moins luxueux d'apparence, ne coûter qu'un demi-million et se trouver encore convenable. De ce million, il aurait dû rester la moitié pour acheter des livres, qu'à répartir la dépense sur un grand nombre d'années. Mais demander à des Cas.-J.-Ver-nac de comprendre cela, c'est demander à M. Duranleau de voter contre M. Bennett.

Après avoir proposé qu'on affectât quelques \$25,000 par année aux achats de livres, la PATRIE déplore à son tour la fermeture de Saint-Sulpice.

Dans la métropole, évidemment, le plus lamentable, c'est que il y a trois ans, on a laissé fermer, faute de vouloir assurer les frais d'entretien, la Bibliothèque Saint-Sulpice, qui possédait 125,000 volumes, choisis avec la compétence et le discernement dont était capable son érudit conservateur, M. Agédis Fautoux, et qui répondait aux besoins de notre population canadienne-française.

Il serait vain d'espérer que, dans un avenir prochain, notre administration fera les sacrifices qu'il faut pour garnir de livres l'établissement municipal. Le mieux, à notre humble avis, est donc de fonder des espérances sur la réouverture de la Bibliothèque Saint-Sulpice, que la crise économique surmontée devrait rendre possible dans un avenir peu distant.

Le plus ineffable, c'est qu'on ait chassé M. Fautoux d'une bibliothèque où il y avait des livres pour le placer dans une bibliothèque où il n'y en a pas, ou si peu. Puisqu'il fallait fermer une bibliothèque, la meilleure solution eût été de fermer la Municipale, d'affecter les crédits de celle-ci à Saint-Sulpice, de la tenir ouverte et d'y laisser M. Fautoux. Nous avons une bibliothèque où il y a et à quelques livres, elle est fermée. Nous avons une bibliothèque où il n'y a pas de livres, elle reste ouverte. Il n'y a qu'à Montréal qu'on peut voir de pareilles inepties !

La police, danger public

G.P. se plaint, avec combien de raison ! que la signalisation électrique, aux croisements de rues, ne protège pas suffisamment le piéton. Il écrit au DEVOIR :

Du trottoir, vous attendez pour traverser la rue que les signaux électriques qui dirigent le mouvement des voitures passent au vert. Voici le vert. Vous vous engagez sur la chaussée. Un tramway tourne derrière vous et vient sur vous. Un camion automobile stationné à l'encoignure de la rue part, tourne aussi et manque de vous écraser. Suivent deux ou trois autos qui paralysent votre marche. Vous retournez au trottoir, le rouge remplace le vert, vous attendez... et vous recommencez, au risque de vous faire écraser, lorsque reparaitra le vert. Il y a bien le signal jaune... mais il ne brille que deux secondes et vous n'avez pas le temps de passer, il vous est même en pratique interdit de bouger tandis que ce signal est là. Alors ? Alors la signalisation électrique ne protège à peu près pas le piéton.

Et il propose, avec M. Weldon, que le feu jaune brille plus longtemps pour immobiliser tous les véhicules et permettre aux piétons de passer.

Cela aurait du bon, à condition qu'il ne se trouve pas dans les environs d'agents motocyclistes ou de voitures de radio-police. Ce sont de véritables dangers publics. Assurés de l'impunité, les agents motocyclistes font du sport dans les rues qu'ils prennent pour une piste d'entraînement. Qu'ils filent en vitesse quand ils poursuivent un malfaiteur ou un automobiliste en fuite, fort bien. Mais alors, qu'ils corrent sans arrêt pour prévenir. Mais pourquoi passent-ils toujours comme des trombes quand ils font simplement leur patrouille ? Mais pourquoi ont-ils tant de mépris pour le langage des lumières colorées, eux qui ont précisément le devoir d'enseigner ce langage et de le faire respecter ?

Mercredi dernier, entre une heure et demie et deux heures moins le quart (voici un renseignement précis, M. le Directeur de la Police), à l'intersection des rues Sherbrooke et Saint-Hubert, je me suis trouvé arrêté dans le refuge, donc en plein croisement, par un changement de lumière. J'attends le vert et je fais un pas pour me rendre sur le trottoir sud de la rue Sherbrooke. A ce moment une pétarade me fait tourner la tête : c'est un agent motocycliste qui arrive à fond de train de l'ouest de la rue Sherbrooke et traverse la rue Saint-Hubert à une vitesse vertigineuse, en plein feu rouge, sans même ralentir ni corner. J'ai eu tout juste le temps de me rejeter dans le refuge pour ne pas être projeté quelque part vers les jardins Lafontaine.

Si encore c'était un cas d'exception. Mais on voit tous les jours les exploits de ces agents qui font du sport dans les rues en exposant leur vie et celles qu'ils doivent protéger. J'en ai vu un, quelques jours plus tôt, descendre à plein gaz la pente de la rue Saint-Denis, de la rue Sherbrooke à la rue Ontario. Avant d'arriver au bas de la pente, il a corné ; son camarade de faction immobilise la circulation dans les quatre directions et le cycliste, au lieu de tourner à angle droit selon les règlements, a suivi une diagonale arrondie selon l'optique d'Yvan Jobin, tout cela sans ralentir, et a repris sa course folle vers l'est de la rue Ontario.

Les voitures de radio-police vont rarement aussi vite, mais elles tournent communément à gauche aux endroits où ce virage est interdit et traversent les croisements sans se préoccuper de la couleur des lumières, et sans corner, bien entendu.

Tous ces petits faits sont humblement soumis à la direction de la police de Montréal. Espérons qu'à la prochaine Saint-Jean-Baptiste, on pourra vanter plus justement « le beau travail de la force constabulaire de Montréal » et que ce beau travail se sera fait sans infractions inutiles aux règlements de la circulation auxquels les agents n'ont pas le droit de déroger sans qu'une nécessité immédiate le leur commande impérieusement.

L'enseignement centenaire

Nous avons d'abord connu l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Puis nous avons eu les enseignements spéciaux, techniques, artistiques, ménagers, domestiques, etc. Voici qu'un nouveau genre d'enseignement vient de s'ajouter à ces disciplines traditionnelles : l'enseignement centenaire ! C'est L.D. (qui est L.D. ? Louis Dupire ? Lucien Desbiens ? L'enseignement Désorganisé ?) qui nous annonçait cette bonne nouvelle, vendredi, en offrant les respectueux hommages du DEVOIR à S. E. Mgr Forget :

Le désir de Monseigneur était sans doute de finir ses jours, après une fructueuse carrière, dans la maison d'enseignement centenaire, à l'exemple de tant d'anciens supérieurs, notamment de son prédécesseur immédiat, M. le chanoine Hébert.

Il y a des destructeurs de l'enseignement. L.D., lui, est un constructeur, un novateur, un créateur. Nous lui devons l'enseignement centenaire.

Espérons qu'il nous dira d'ici peu ce que sera cet enseignement. Pourvu qu'il ne prétende pas le substituer à l'enseignement secondaire actuel ! Mais pourquoi centenaire ? Les élèves devront-ils avoir cent ans ? Les professeurs, peut-être, auront cet âge ? Alors ce sera la gérontologie. A moins que cet enseignement soit dispensé à des élèves qui auront cent années d'études par des professeurs de cent années d'expérience ? Parions plutôt que pour être nommé professeur à l'enseignement centenaire, il faudra avoir cent années de formation et d'entraînement professionnels et qu'au surplus les nominations se feront par voie de concours.

M. Duranleau navigue

Le ministre de la marine, M. Alfred Duranleau, a quitté Ottawa vendredi matin pour se rendre à Saint-Jean, au sacre de Mgr Forget. Le DEVOIR nous apprend qu'il a « voyagé par avion afin d'être de retour dans la capitale à temps pour prendre part aux délibérations de la Chambre » l'après-midi du même jour.

Que M. Duranleau n'a-t-il pris l'avion pour venir prononcer à Montréal son célèbre discours de la Saint-Jean-Baptiste ! Cela lui aurait permis, non de retourner plus tôt dans la capitale, mais de rester assez longtemps pour voter sur la proposition Lapointe. Mgr Forget pouvait devenir évêque sans la présence du ministre de la Marine et M. Duranleau pouvait se dispenser de voler à nos frais. Tandis que la veille de la Saint-Jean-Baptiste, l'envolée Ottawa-Montréal aurait valu son prix beaucoup mieux que ses envolées du Parc Lafontaine. Ce jour-là, il n'a pas eu l'idée de faire diligence : il a pris la diligence.

Au fait, notre ministre de la gaffe ne voyage jamais de la façon qu'il faudrait et il se trouve que c'est toujours de la façon la plus dispendieuse. Il y a dix jours, il eût dû prendre l'avion. C'eût été dépenser à bon escient. Il a pris la diligence. Vendredi dernier, il prend l'avion alors qu'il aurait dû prendre un bateau et remonter le canal de Chambly pour aller à Saint-Jean et rendre utile ce voyage officiel en constatant l'état d'abandon de ce canal où il n'y a pas assez d'eau pour laver son « windsor ». M. Duranleau navigue trop ou pas assez. Il prend le transatlantique quand il devrait prendre le lit, il prend le train quand il faut prendre son fauteuil de ministre, il fait des envolées au Parc Lafontaine quand il devrait en faire au Parlement, il prend l'avion quand il devrait prendre la diligence et la diligence quand il devrait prendre l'avion, le vogue dans l'air quand il devrait naviguer dans un canal. Mais consolons-nous : il prendra sûrement la bonne direction aux prochaines élections et peut nous importera alors le véhicule. Il prendra peut-être ses jambes à son cou, mais, en tout cas, il prendra l'air pour la dernière fois.

Georges LANGLOIS

En vous assurant dans La Sauvagerie, vous protégez votre famille contre les éventualités de la vie, tout en suivant l'adage de Cartier : « Travaillons pour le maintien de nos institutions. » 132 est, rue Notre-Dame, à Montréal. (R-1)

Anticipation interdite

Un certain Thomas Dymond, d'Edmonton, près de Londres, avait récemment fait l'acquisition, au cimetière, d'un terrain sur lequel il avait fait ériger un monument funéraire portant cette inscription :

— A la mémoire vénérée de Thomas Dymond qui repose ici pour l'éternité et qui, homme d'une intégrité absolue, fut universellement aimé.

Le directeur du cimetière signala le cas à l'administration communale, qui eut à en délibérer au cours de sa dernière réunion. La discussion fut longue et très animée. Certains conseillers jugèrent le monument parfaitement admissible. Il n'est personne en ce monde qui ne devienne, sur les pierres tombales, le paragon de toutes les vertus. Pourquoi, dans ces conditions, ne pas permettre aux vivants d'anticiper sur le jugement de la postérité ? Cependant, la majorité des conseillers ne fut pas de cet avis, en sorte que Dymond a été mis en demeure de faire disparaître l'épithète flatteuse et d'attendre que d'autres la rétablissent au moment opportun...

L'imprimerie de la Patrie exécute les travaux les plus difficiles. Demandez nos prix. Tél. : LA 5121. (R)

LES PRIMES DE L'«ORDRE»

Nous donnerons gratis, avec chaque abonnement de trois mois, un exemplaire d'un ouvrage d'Olivar Asselin sur L'oeuvre de l'abbé Groulx, paru en 1923, mais qui a conservé son actualité foncière et qui, notamment, traite à un point de vue tout nouveau le sujet de l'abandon du Canada par la France. Les abonnés de six mois ou plus recevront en prime un exemplaire du recueil en deux volumes des écrits de Jules Fournier intitulés Mon encrier, ouvrage qui se vend encore en librairie un dollar. Les personnes qui se sont abonnées ou réabonnées depuis le 1er juin auront droit à ces primes. Prière d'en faire la demande à l'Administration.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Monsieur l'administrateur,

Veillez m'inscrire sur la liste de vos abonnés pour trois mois — six mois — un an (biffer les indications inutiles). Bien entendu, j'aurai droit à la prime que vous offrez.

[Signé]

Adresse

N. B. — L'abonnement est payable d'avance.

Échos

La harpe de Marx Harpo

Harpo avait acheté jadis, au prix de gros efforts — car il n'était pas riche — une harpe d'occasion qu'il avait trouvée dans l'arrière-boutique d'un brocanteur et l'avait payée, après maints marchandages, quarante dollars.

Au bout d'un an, il réussit à l'échanger contre une neuve d'une valeur de 250 dollars, en faisant valoir au marchand que sa vieille harpe était un instrument ancien, digne de tenter un amateur.

Huit jours après, il apprenait que la « harpe ancienne » avait été revendue 1,000 dollars à un collectionneur. La fameuse harpe était en réalité une pièce unique due à un luthier fameux d'autrefois et possédait une valeur inestimable.

Pour une fois, Harpo le menteur avait, sans le savoir, dit la vérité.

Entre boy-scouts

On signale l'arrivée à Singapour d'un boy-scout âgé de dix-sept ans, Imré Keresztesy Kiss, qui a quitté l'Europe il y a quelques mois dans le but de retrouver son père disparu depuis plus de deux ans.

Le fait est digne d'être noté parce que, peu de temps avant de se mettre en route, le jeune homme avait demandé, par la voie des journaux anglais et français, des nouvelles de son père, qui avait exercé la médecine en Chine. A la suite des annonces qu'il avait fait insérer, Keresztesy avait reçu du général Baden-Powell le conseil de se mettre personnellement à la recherche du disparu. Le général lui garantissait l'aide de toutes les sociétés de boy-scouts du monde. Le jeune homme s'est donc mis en route et, partout où il a passé, il a reçu des secours qui lui ont permis de poursuivre son voyage. Il a appris ainsi que son père avait été rencontré pour la dernière fois en Mandchourie en 1932, durant la guerre sino-japonaise.

Un rapt

C'est à Oslo que s'est passée cette aventure digne de Peer Gynt.

Un couple allait se rendre à la mairie pour y contracter mariage. Une voiture s'arrêta devant la maison pour prendre les futurs époux. La jeune fille y pénétra la première...

La première ? Non, déjà un jeune homme y est assis, qu'elle a aussitôt reconnu : c'est son premier fiancé qui, d'une énergie bourrue, empêche son rival de pénétrer à son tour dans l'auto, tandis que celui-ci démarre à toute allure.

Les invités, intrigués, se sont approchés pour s'enquérir de ce qui s'était passé, puis, après de brefs pourparlers, sont allés porter plainte à la police, qui finit par découvrir, dans une petite ville de la côte, le ravisseur et sa « victime ». Malheureusement pour le fiancé numéro deux, ils avaient eu tout le temps de se marier.

Infortunées grenouilles

Il y a quelque temps, en Angleterre, dans le Sunderland, des ouvriers creusaient une carrière quand ils virent sautiller autour d'eux des centaines de grenouilles minuscules et aveugles. Il n'y avait dans les environs ni marais, ni cours d'eau. D'où venaient-elles ?

On interrogea des savants qui, après un examen minutieux des mystérieux batraciens, déclarèrent que les grenouilles provenaient d'œufs enfouis dans la pierre depuis cinq mille ans environ et que le soleil avait fait éclore subitement.

Les savants pour les étudier ont confisqué les grenouilles.

Elles apprendront qu'on ne sort pas impunément de sa coquille, même au bout de cinquante siècles, sur notre terre.

Un nez de valeur

Que peut bien valoir un nez ? Cela dépend des cas. Récemment, un cheik, venu expressément de la Mecque, a contracté avec une compagnie d'assurance de Londres une police, assurant son nez pour 2,000 livres, soit approximativement 220,000 fr.

Le cheik Jehal Quraishi adore les parfums dont il possède une collection unique. Son odorat est si développé qu'il est à même de définir le dosage de n'importe quel parfum.

Sa collection comprend une bouteille d'un parfum découvert dans la tombe de Toutankhamon, vieille de 40 siècles !

Mais que pourrait bien valoir le pif de tel politicien que nous connaissons tous ?

Sir HANNOV

Cours complet de chant grégorien selon la méthode de Solesmes

Donné par le R.P. Dom Georges Mercure, O.S.B., en la salle de Mont-Saint-Louis, du 16 au 21 juillet

Le R. P. Dom Georges Mercure, O. S. B., maître de choeur du monastère bénédictin de Saint-Benoît-du-Lac, donnera à Montréal, dans la semaine du 16 au 21 juillet, un cours complet de chant grégorien selon la méthode de Solesmes.

Dom Mercure a fait en France un séjour de sept années, durant lesquelles il s'est appliqué à approfondir la question grégorienne, spécialement au point de vue des différents systèmes d'interprétation dont on croit le chant grégorien susceptible. Elève, pour les études d'orgue, de la Schola Cantorum de Paris, il a suivi, pour le chant grégorien, les cours du R. P. Dom Gajard, maître de choeur de l'abbaye de Solesmes et successeur de Dom Mocquereau. Ses études sérieuses, et la pratique journalière des cantilènes grégoriennes, recommandent assez aux communautés religieuses et au public de Montréal le nouveau professeur que nous leur présentons.

Dans son enseignement, Dom Mercure désire éviter toute polémique, ce qui ne l'empêchera pas, toutefois, de mettre en lumière la vérité et la supériorité du système de Solesmes.

Il parlera d'abord du genre d'interprétation qui convient au chant grégorien au point de vue de l'expression, et, à ce propos, il montrera l'influence bienfaisante que peuvent avoir sur les âmes les mélodies grégoriennes exécutées selon le rythme qui leur convient.

Ensuite, il donnera une solide explication des signes rythmiques de Solesmes il en définira la nature, en dira les raisons d'être, l'utilité, les avantages. Il fera voir la nécessité pour les maîtres de chapelle d'en avoir une notion exacte, s'ils ne veulent pas tout gâter. L'attention de l'auditoire sera surtout attirée sur le fameux *ictus* ou épisme vertical dont la compréhension donne la clé de tout le système.

L'étude des temps composés et des groupes-temps suivra logiquement ces explications.

Avant de s'élever plus haut, le Père exposera les vrais caractères de l'accent latin et leur convenance à entrer en composition avec le rythme musical libre.

Enfin, unissant paroles et musique, il parlera du rythme des mots, des membres de phrase et des phrases, ainsi que des nuances qui leur conviennent, arrivant par là à l'interprétation artistique des pièces grégoriennes.

L'exposé de la chironomie suivra parallèlement l'exposé du rythme.

Il va sans dire que de multiples exercices seront imposés, au cours des explications, à l'auditoire lui-même, qui devra s'y prêter de bonne grâce, assuré qu'un tel procédé expérimental est nécessaire pour l'intelligence de la théorie.

De plus, comme Dom Mercure est lui-même organiste : il ne manquera pas, tout au long de son cours, de signaler, à propos de chaque point, ce qui intéresse l'organiste accompagnateur : la place des accords, leur choix, si important pour créer la véritable atmosphère grégorienne, et même le choix des jeux, qui doit respecter le caractère monodique de la mélodie grégorienne.

L'enseignement donné dans ce cours sera donc gradué, solide et complet. Nous sommes persuadés qu'il rendra très grand service aux maîtres de chapelle, qui n'ont presque jamais le temps d'exposer en détail à leurs scholares les principes d'exécution du chant grégorien. Leurs chanteurs et leurs organistes, ayant assisté aux mêmes cours qu'eux-mêmes, comprendront mieux, désormais, leurs indications et suivront avec une plus parfaite souplesse leurs directions.

Plusieurs organistes, désireux de remplir noblement leur rôle, souhaiteraient pouvoir acquérir une connaissance parfaite du chant grégorien ; mais leurs occupations professionnelles elles-mêmes ne leur laissent pas le loisir de se livrer à une étude suivie de la rythmique grégorienne. L'exposé synthétique que leur en donnera Dom Mercure satisfiera certainement leur désir de savoir et d'apprendre en peu de temps.

Les artistes en général, les jeunes surtout, ne doivent pas perdre l'occasion de s'initier au rythme du chant et à sa modalité grégorienne : ils en tireront certainement un complément de formation nécessaire. En effet, l'esprit d'un musicien, trop resserré dans les cadres rigides de la musique moderne, trouve

toujours, dans l'étude et la véritable intelligence du chant grégorien, un heureux perfectionnement de son art et acquiert plus de largeur.

Les compositeurs n'ignorent pas l'interminable source d'inspiration que constitue l'ensemble des mélodies grégoriennes, par leur exceptionnelle variété moderne. Encore faut-il savoir puiser à cette source et n'avoir pas, de son contenu, une insuffisante notion.

Enfin, un tel cours sera utile même aux simples fidèles, qui, pour apprécier parfaitement le chant qu'ils entendent, doivent en connaître les principes. Un gros obstacle au succès de la cause grégorienne, c'est que les fidèles ne sont plus dans les dispositions d'esprit nécessaires pour apprécier ces modes antiques. Le cours qui leur est offert, et que Dom Mercure envisageait toujours du point de vue de son utilité surnaturelle, les disposera à recevoir la bienfaisante influence des saintes cantilènes.

Mgr Deschamps, en approuvant ce projet, a daigné dire à Dom Mercure : « J'espère que vous aurez de nombreux élèves religieux et laïques. D'avance et de tout coeur, je bénis votre travail et les élèves qui suivront vos cours. » Nous voyons dans cette bénédiction paternelle un gage de succès.

Les cours du matin seront réservés aux paterneles et aux dames ; ils auront lieu de 9 h. 15 à 11 h. 15 (heure avancée) tous les jours. Les cours de l'après-midi seront réservés aux religieux et aux laïques ; ils auront lieu de 3 h. à 5 h. également tous les jours.

Pour suivre ces cours avec profit, on apportera au choix les livres suivants :

1° le graduel de Québec ; 2° le graduel de Desclée, ou mieux, 3° la petite édition Biton.

Finances...

M. Robert de Saint-Jean vient de montrer, dans un récent volume, que le *New Deal* de nos voisins est l'expression d'une révolution morale. Nous voulons bien y croire, mais il n'y a pas que cela dans le système mis sur pied par M. Roosevelt. La N.R.A. est, par bien des côtés, la continuation de très vieilles erreurs, dont la principale repose sur la grande illusion, si particulière à nos voisins, d'une prospérité et d'une richesse indéfinies. Toute cette législation, extraordinairement touffue de la N.R.A. s'inspire de l'idée que l'économie américaine reprendra, comme autrefois, la tête du mouvement de retour vers la prospérité. Les Américains, trompés par cette illusion de redevenir le peuple le plus riche de la terre, essaient de retrouver la prospérité de l'après-guerre en abandonnant à l'Etat le soin d'équilibrer les forces du capital et du travail. L'économie dirigée est l'âme de ce système qui n'a rien d'inédit et qui, en certains pays, est une faillite, et, en d'autres, enregistre les plus beaux succès. L'Allemagne, par exemple, n'est-elle pas à deux doigts d'une faillite financière tandis que l'Italie, par une rigoureuse politique de déflation, a réussi, dans une bonne mesure, à atténuer certaines conséquences désastreuses du mauvais état des finances publiques ?

Dans quelle voie s'engageront les Etats-Unis ? Adopteront-ils une indispensable politique de déflation tant dans les finances publiques que privées ? ou bien continueront-ils cette politique de dépense publique appuyée sur une inflation continue et qui ne peut qu'accroître le déséquilibre actuel ? Pour nous, nous serions bien avisés avant de nous inspirer de l'exemple américain — dépenser de plus en plus avec des revenus diminués — de nous demander si nous devons nous engager courageusement dans une saine politique de déflation ou continuer, au risque d'accroître le déséquilibre actuel, à dépenser plus avec des revenus moindres. Mais, comme notre régime n'existe qu'en fonction de la dépense, il faudra remplacer les revenus qui n'entrent plus dans les caisses de l'Etat par des revenus fictifs provenant d'une inflation systématique ! C'est sans doute ce que notre banque centrale se propose de faire sans que personne ait à lui demander de comptes.

Jean-Marie NADEAU

LE BON VIEUX CIGARE

PEG-TOP

L. O. GROTHE, Limitée, Maison canadienne et indépendante



BIERE

BLACK HORSE

DAWES

Livres à lire

par les Français... et par les Canadiens, à l'occasion des Fêtes du 4e Centenaire de la découverte du Canada

PARIS-CANADA écrit à l'occasion du 4e centenaire de la découverte du Canada :

Nous croyons intéresser nos lecteurs en donnant un certain nombre de renseignements sur les ouvrages que l'on peut se procurer en français concernant le Canada.

Nous croyons tout d'abord devoir annoncer la publication de deux petits volumes qui doivent paraître en juillet prochain ; le premier est un guide « GUIDE SOMMAIRE DU CANADA », de M. Gabriel de Joubert ; il doit paraître au Comité France-Amérique, en français, en deux éditions : l'une sous couverture cartonnée, l'autre sous couverture reliée avec une vingtaine de dessins inédits de M. Louis Hourticq, membre de l'Académie des Beaux-Arts. Ce livre sera du prix de 12 fr. 50, l'édition reliée, et de 10 francs l'édition cartonnée ; à ce livre, qui paraît en juillet prochain, on peut, dès aujourd'hui, souscrire soit à la Compagnie Transatlantique, 5, rue Aubert, soit au Canadian Pacific, 24, boulevard des Capucines, soit au Canadian National, rue Scribe, soit à la Maison des Nations Américaines, 9, avenue Victor-Emmanuel.

Un autre livre devra paraître également en juillet, chez l'éditeur Hartmann, 11, rue Cujas, sous le patronage du Comité National Français pour la célébration du 4e centenaire de la découverte du Canada, par Jacques Cartier. C'est une « Histoire illustrée du Canada », de M. Firmin Roz, présentée au public français par M. Charley, recteur de l'Université de Paris ; on peut, dès aujourd'hui, souscrire à cette histoire chez l'éditeur.

Parmi les volumes déjà parus relatifs au Canada, nous signalons le livre « TROIS VOYAGES AU CANADA » : Jacques Cartier, 1533 et 1536. Samuel de Champlain, 1608 et 1611, et frère Gabriel Sagard, 1624. Ce

livre fait partie de la collection « VOYAGES ET DÉCOUVERTES ». Il est orné de nombreuses illustrations dans le texte reproduisant les gravures et cartes de divers ouvrages anciens ; il a été édité au prix de 60 fr. ; et on peut parfois se procurer des exemplaires d'occasion au prix de 30 à 40 fr., le livre étant épuisé.

La Maison des Nations Américaines possède un petit nombre d'exemplaires neufs, qu'elle peut céder aux membres du Comité National Français et aux personnes qui s'embarquent sur le Champlain, au prix de 25 francs.

Le Comité France-Amérique, sous le patronage duquel se publie PARIS-CANADA, recommande aussi les ouvrages suivants, parus chez divers éditeurs dans sa collection :

Histoire du Canada par Garneau ; La question sociale et le Canada, par Mackenzie King ;

De Québec à Vancouver, par Gabriel-Louis Jarry et Louis Hourticq ; L'Amérique du Nord, par Raoul Blanchard ;

Les Deux Races, par André Siegfried ; Nos amis les Canadiens, par Louis Aronold.

Français comme Canadiens ne sauraient mieux faire que d'ajouter à ces lectures deux ouvrages de documentation les plus instructifs et les plus correctement écrits qui aient paru sur le Canada depuis quelques années : La Découverte du Canada, par l'abbé Groulx, et Nos animaux chez eux, par Claude Melançon.

Il viendra beaucoup de Français au Canada à l'occasion des fêtes de Jacques Cartier. Les Canadiens songeront à leur offrir des livres. Fixons dès maintenant notre choix sur des ouvrages qui fassent honneur au Canada Français. — O. A.

En causant avec deux cinéastes français

M. Henri Diamant-Berger

UN des plus grands industriels du cinéma, M. Bernard Natan, qui dirige à Paris, avec son frère, la puissante maison Pathé-Natan, vient de passer deux jours à Montréal, accompagné de l'un de ses metteurs en scène, M. Henri Diamant-Berger. C'est la dernière étape d'un voyage qui les a conduits de New-York à la côte du Pacifique, par Rochester, où ils ont visité les établissements Eastman, et Chicago, où ils a tenu l'Exposition. En Californie, ils ont visité San Francisco, Los Angeles et, cela va de soi, Hollywood. Le retour s'est fait en avion jusqu'à Chicago, et en chemin de fer jusqu'ici, avec un arrêt aux chutes du Niagara.

Arrivés samedi matin, MM. Natan et Diamant-Berger ont déjeuné au cercle Saint-Denis, où ils étaient les hôtes de M. Robert Hurel, qui avait également convié à sa table quelques amis français et les critiques de cinéma de la presse de notre ville. Ils ont dîné le soir chez le consul de France, Hier, MM. Robert Hurel et Pierre Charton les ont conduits aux environs de Montréal pour leur faire admirer la beauté des paysages canadiens.

Au cours du déjeuner de samedi, M. Natan a remis à M. Robert Hurel un coq d'or, emblème de la maison Pathé, pour le récompenser de son dévouement à la cause du cinéma français à l'étranger. Puis il a exposé l'ascension lente et sûre de cette maison, la plus ancienne entreprise de cinéma au monde, une des rares qui n'ont pas connu la faillite ; elle occupait avant la guerre le premier rang dans l'industrie du film, et elle est en passe de le regagner. La PRESSE a retracé samedi l'historique. M. Natan annonce ensuite qu'elle célébrera son quarantième anniversaire en 1937, à l'occasion de l'exposition universelle qui se tiendra à Paris cette année-là et à laquelle elle prendra une part active. Il pousse l'amabilité jusqu'à mettre à la disposition des amis du cinéma français au Canada un grand nombre d'invitations, que M. Robert Hurel sera chargé de distribuer.

A l'issue du déjeuner, MM. Natan et Diamant-Berger ont consenti à m'accorder un entretien particulier, au profit des lecteurs de L'ORDRE. « Venez demain au Ritz, me disent-ils ; nous serons très heureux de répondre à vos questions. »

Dimanche, je suis reçu par M. Diamant-Berger. Un homme plutôt gros, la tête carrée, le visage placide ; le type de ces bons vivants que l'on voit à Paris, sirotant une fine à la terrasse d'un café et s'amusant du spectacle de la rue. Cela doit lui arriver quelquefois, lorsqu'il peut s'échapper des studios où il fait preuve d'une grande activité.

— M. Natan, retenu ailleurs, sera avec nous dans quelques minutes, me dit-il. Il m'a prié de vous recevoir en attendant. Je suis à votre entière disposition.

— Je me garderai bien d'abuser de votre obligeance.

— Je vous poudrai votre première question : le but de votre voyage en Amérique. C'est à la fois un voyage de repos, d'agrément et d'étude. M. Natan, qui n'a pas de vacances depuis longtemps, ne connaît pas l'Amérique. Il a jugé indispensable d'y venir, pour se reposer et en même temps se rendre compte lui-même du travail des Américains dans l'industrie du film.

— Vous-même n'en êtes pas à votre premier voyage. Vous saviez déjà à quoi vous en tenir.

— Evidemment. Je suis venu plus d'une fois en Amérique et j'ai travaillé dans les studios des Etats-Unis.

— Quels sentiments vous inspire, à M. Natan et à vous-même, le voyage que vous venez de terminer ?

— De l'admiration, bien entendu, pour le travail des Américains, et une confiance accrue dans l'avenir du cinéma français. Voyez-vous, nous n'avons pas les mêmes ambitions que les Américains, nous ne prétendons pas leur faire concurrence dans tous les domaines. La France ne peut tout entreprendre. Elle n'est pas jalouse de ce que font les autres, des succès qu'ils remportent.

— En effet. Les films qui nous viennent de chez vous sont différents des films américains. Les décors ne sont pas toujours somptueux, mais il est rare qu'ils manquent de goût ; l'intrigue se développe parfois sur un rythme un peu lent, mais il ne lui arrive pas souvent d'être faite de puérilités. Dans presque tous vos films, il y a une idée ; ils reposent sur quelque chose. On y retrouve les qualités qui vous distinguent, en particulier la mesure, tout le sens constitué ce qu'on appelle chez vous le goût. Voilà une des raisons pourquoi ils nous plaisent tant, à nous qui sommes d'esprit français.

— Vous êtes trop aimable. Nous faisons des films selon nos tendances, et les Américains en font selon les leurs. Si les nôtres sont bien accueillis à l'étranger, c'est qu'ils correspondent dans l'âme internationale à certains domaines qui lui sont et qui lui resteront propres. Ces domaines, les Américains ne tentent pas de nous les prendre, comme nous ne songeons pas à leur prendre les leurs.

— D'accord. Ils sont passés maîtres, par exemple, dans l'art des dessins animés, qui remportent un grand succès en France. Vous ne semblez pas songer à en faire.

— C'est une chose que nous leur laisserons aussi longtemps qu'un maître de ce genre ne se sera pas révélé chez nous. Pour en revenir à ce que je vous disais à l'instant, le cinéma français a attaché son sort à celui de la langue française dans le monde. Réciproquement, le sort de la langue française en dehors de notre pays est lié dans une certaine mesure à celui du film français.

— Remarque très juste. Ici, vous l'avez certainement noté, la langue courante se dis-

Economie dirigée

Comment cette politique est appliquée en France et quels résultats elle donne. — Une leçon pour les auteurs de notre loi sur la régie des produits naturels.

Un correspondant du JOURNAL DE GENÈVE écrit de Paris à la date du 4 juin :

L'économie dirigée a, au temps où nous vivons, beaucoup de partisans. C'est une forme de socialisme et le socialisme est en vogue, même auprès de ceux qui prétendent condamner le marxisme. Pourtant la plupart des expériences d'économie dirigée — c'est-à-dire du socialisme d'Etat accentué — tournent mal. Quand les résultats déplorables se montrent d'une façon évidente, on ne conclut pas qu'il vaut mieux renoncer à un système aussi décevant, mais, au contraire, qu'il faut encore l'accentuer. Cette persévérance dans l'erreur a quelque chose de diabolique.

La très importante question du blé fournit actuellement en France un exemple typique de cet acharnement. On sait que l'an dernier le Parlement a voté une loi interdisant de vendre le froment au-dessous d'un prix qui, si je ne me trompe, est d'environ 130 fr. le quintal. Ce prix étant tout à fait artificiel, la mesure a eu pour principal résultat d'empêcher les paysans de vendre leurs grains, ou de les obliger à n'en tenir aucun compte. On cite le cas d'un cultivateur qui n'ayant pas pu trouver d'acheteur et, n'ayant plus d'argent, proposa au percepteur, qui le harcelait, de lui régler ses contributions en nature ; il fut mal accueilli, et cependant l'Etat était cause de ses difficultés.

La situation n'a fait que s'aggraver. Aussi la plupart des paysans ont-ils cessé de tenir compte d'une loi qui ne peut être antipolitique. On ne saurait les blâmer, car on ne peut obliger personne à mourir d'inanition ou à se laisser saisir par le fisc ou par des créanciers alors que ses granges sont pleines. On les laisse généralement tranquilles, parce qu'ils sont trop nombreux pour qu'on puisse les traîner devant les tribunaux. Mais, de temps en temps on poursuit un acquéreur. Les juges sont le plus souvent fort embarrassés, ne pouvant pas en équité trouver déraisonnable les motifs allégués par les accusés, mais étant tenus, en droit, d'appliquer la loi.

Voici un cas tout récent qui donne une idée de ces sortes de procès. Devant le tribunal de Chartres comparait M. Guilloteau, marchand de grains à Toucy, en Beauce, poursuivi pour avoir acheté du blé à des prix variant entre 94 et 97 francs le quintal. « Pourquoi avez-vous commis cette infraction ? » lui demande le président. — « Parce que, répond l'inculpé, je suis bien obligé de gagner ma vie, et que les cultivateurs sont venus me supplier d'acheter leur blé. » A l'inspecteur de la police mobile d'Orléans, qui a constaté l'infraction, on demande s'il lui est jamais arrivé de rencontrer des paysans qui se plaignent de l'insécurité de la culture légale. Réponse : « Ils sont dans la nécessité d'écouter leur blé. »

Les cultivateurs interrogés déclarent que M. Guilloteau est un fort honnête homme, qu'ils lui ont demandé de les débarrasser de leur blé et qu'ils ont été très heureux de le trouver disposé à accueillir leur requête. Personne ne connaît de cultivateurs qui vendent au prix de la taxe. « Alors, remarque le président, qui ne paraît pas enchanté d'avoir à appliquer une pareille loi, on devrait poursuivre tous les habitants de la Beauce ! » Les témoins ayant été entendus, l'administration des contributions indirectes se porte partie civile et réclame une somme de 500,000 francs !

Le procureur ne trouve visiblement pas que sa tâche soit aisée. Il défend le législateur en disant qu'il n'a certainement pas voulu faire une loi démagogique et qu'on a réussi à soutenir les cours « dans une certaine mesure ». Mais il est bien obligé de reconnaître qu'on s'y est mal pris. Il constate que la loi n'est pas d'une application commode. Il y a des difficultés d'ordre moral ; les cultivateurs, bien qu'atteints par la crise, rejettent eux-mêmes la loi. Les difficultés d'ordre technique ne sont pas moindres. Le législateur a perdu de vue certains principes juridiques. La conclusion révèle bien l'embarras du ministère public : celui-ci s'en remet purement et simplement à la sagesse du tribunal. Ce dernier ne savait pas trop qu'il faut faire. Il a remis son jugement. On l'attend avec curiosité.

Mieux que de longues considérations, cet exemple fera comprendre la situation absurde — et à bien des égards dangereuse — qu'une loi malencontreuse a créée. En voulant faire le bonheur des gens on a fait leur malheur. Néanmoins ces jours derniers la sous-commission du blé, au Palais-Bourbon, a adopté une nouvelle proposition destinée à aggraver encore la loi. Des commissions communales, cantonales et départementales fixeraient la quantité de blé nécessaire aux besoins et sa répartition ; il serait rigoureusement interdit à l'acheteur de payer au vendeur ; celui-ci devrait attendre d'être réglé par une caisse de crédit agricole ; enfin le blé, désormais traité comme l'alcool, ne pourrait plus circuler sans un titre de mouvement. On se moquerait naïvement des réglementations transmisses de l'ancien régime finissant. Le socialisme d'Etat ira beaucoup plus loin si l'on en juge par les progrès qu'il fait.

A tous les points de vue, il y a là une question d'une très grande importance et c'est pourquoi il n'y a pas à s'excuser de l'exposer. Cette affaire du blé peut, si l'on n'y prend garde, causer des troubles agraires fort graves. De plus, les mesures votées à ce sujet ont des effets analogues à ceux de la

prohibition américaine. Etant inapplicables, elles forcent les cultivateurs à violer la loi et mettent les marchands de grains et les meuniers en présence de cette alternative : de se ruiner en achetant au cours légal (car ils ne pourront pas écouler leur farine à ce cours) ou de s'exposer à l'amende, voire, à la prison. Enfin, comme il y aura fatalement deux cours, le légal et le réel, la différence sera empochée par certains intermédiaires, au détriment simultané des producteurs et des consommateurs.

Ce n'est pas le seul cas de la loi travaillant à la démolition publique. Il y en a en ce moment un autre exemple, d'un tout autre ordre, mais qu'on peut citer ici. Les scandales récents ont montré à qui l'ignorait quels foyers d'infection sont les tripos de toute espèce qui se sont tant développés d'un bout du territoire à l'autre, les grands, attirant les escrocs de toutes sortes, et les autres, comme les fameux Frolics et les nombreux tapis-fraîches analogues, servant de repaires à de véritables bandits. Cependant, l'an dernier, le ministère de l'intérieur a jugé opportun d'introduire la roulette dans les grands casinos. C'est ce qu'on appelle le progrès. Cela a des conséquences qui s'étalent aujourd'hui aux yeux de tous. Là aussi il a une économie dirigée à laquelle il sera bon de mettre un terme.

P. B.

Le melon au kirsch

On récolte en Belgique un melon délicieux, baptisé le Noir des Carmes. Voici, d'après un journal de Bruxelles, une manière de le manger :

« Cerner le sommet du melon, retirer la calotte ainsi obtenue. Par l'excavation, enlever d'abord l'eau et les semences, que l'on jette, puis recueillir toute la chair, que l'on émince dans une coupe. A cette pulpe, on ajoute : des grosses fraises, des fraises des bois, des cerises libérées de leur noyau et des framboises.

« Cette « macédoine » est alors sucrée à point et arrosée, sans trop le ménager, d'un fameux Kirsch d'Alsace. »

Sans tarder, ce mélange de fruits, d'aillleurs très heureux, va se blottir en entier dans les flancs du cucurbitacé, auquel on remet alors son chapeau.

« Dans une vasque contenant de la glace à rafraîchir finement pilée, on incruste complètement, presque jusqu'au sommet, le précieux melon, et on le laisse en un endroit frais, l'espace de trois heures.

« Pour servir, on décalotte le melon et, au moyen d'une louche d'argent, on en vide le contenu, que l'on répartit dans autant d'assiettes à dessert qu'il y a de convives à table. »

C'est à peu près de cette façon que nous avons quelquefois vu servir le premier melon du monde : celui de Montréal. L'usage du Kirsch, cependant, est trop peu répandu chez nous, et c'est cette liqueur qui donne au dessert tout de son prix. — E. L.

Une route traitée au Daman reste élastique, tout en conservant des qualités de résistance très supérieure à celle des chemins empierrés ou simplement bitumés. (r-g)

Politique agricole

Nous oublions trop souvent les leçons des vieux économistes du XVIIIe siècle. Les physiocrates, qui eurent, tout au long du siècle dernier, une très mauvaise presse, eussent pu nous épargner un bon nombre d'erreurs dont nous sommes encore les victimes, et dont la principale est, à coup sûr, l'abandon de la terre au profit d'un industrialisme exagéré. La Révolution industrielle, comme la Révolution française, n'a pu contribuer, après quelques années d'euphorie collective, qu'à nous enliser davantage dans le matérialisme le plus vain. Si nous n'avions pas oublié les leçons des physiocrates, qui avaient, eux, comme nos paysans, en quoi consiste la richesse agricole, nous n'aurions pas à tenter l'essai d'une politique dite de retour à la terre.

On aura beau proclamer l'excellence de cette politique dans les discours de politiciens, nous resterons sceptiques à ce sujet tant que les partisans du retour à la terre ne s'inspireront pas un peu plus du bon sens.

Qu'est-ce qu'exige le bon sens ? N'importe quel cultivateur peut vous le dire : améliorer d'abord le sort des propriétaires terriens actuels afin de ne pas grossir le nombre des cultivateurs endettés et accablés à la ruine. Il paraît bien naturel, en effet, d'assurer le sort de ceux qui déjà possèdent des terres avant d'amener des villes des colons qui ne pourront qu'accroître la mévente actuelle des produits agricoles.

Une autre mesure de première importance, et qu'il ne faut pas demander à nos divers gouvernements, c'est le dégrèvement des impôts, des taxes et des contributions de toute sorte qui étouffent l'économie agricole de notre province et du pays tout entier. Toute politique de colonisation ou de redressement agricole ne donnera aucun résultat si elle ne commence par là : réduire les impôts du cultivateur en proportion de la diminution de ses revenus. C'est seulement sur l'équilibre entre les revenus et les dépenses du paysan que nous construirons une politique de colonisation et de redressement agricole.

Jean-Marie NADEAU

Tribune Libre

M. Dupré « patriote »

Québec, 27 juin 1934.

Cher M. Asselin, Lecteur assidu de L'ORDRE, que j'admire pour la franchise de ses idées et la belle tenue, je viens de déguster votre numéro du 27 juin. C'est l'un des meilleurs que j'aie parus jusqu'ici.

L'article de Danereau sur M. Alfred Duranleau peint bien l'homme dans toute sa nullité.

A Québec, nous avons eu, nous aussi, notre défilé de la Saint-Jean-Baptiste. Il y avait deux moutons dans le défilé. Le dernier, un mouton de race pure, était M. Maurice Dupré, importé spécialement d'Ottawa pour la circonstance. Il fut plus remarqué que le premier, parce qu'il venait de voter contre l'amendement Lapointe à la Chambre des Communes. Il fallait entendre les réflexions du peuple de Québec à son égard. Lâche, va !

Accompagné de son valet de pied, M. Pierre Bertrand, aristocrate et grand homme politique de notre vieille cité, M. Dupré marchait allègrement, lui qui venait, grâce à une trahison, de conserver son poste de ministre. Un enfant qui ne semble pas se rendre compte des actes qu'il pose ! Aux prochaines élections, on va lui faire un enterrement de première classe, s'il ne pousse pas la lâcheté jusqu'à s'effacer pour se « placer » confortablement.

Dans les journaux d'hier, j'ai cherché en vain une protestation contre sa présence dans le défilé. Je tiens à enregistrer la mienne.

Quand donc serons-nous débarrassés de

certaines membres nuisibles qui forment notre représentation à Ottawa ?

Continuez à frapper fort ; surtout, frappez les politiciens d'Ottawa qui oublient trop souvent, hélas ! qu'ils sont nos mandataires et doivent voter selon nos aspirations.

La jeunesse est avec vous. Elle cherche un chef qui puisse la conduire avec cran et vaillance. Nous sommes prêts à tout faire pour être reconnus les époux de la population anglo-canadienne dans cette Confédération qui ne nous dit plus rien, tant nous avons été bernés de toutes façons. A moins d'un changement chez nos politiciens de toutes couleurs, il vaudra mieux débarquer de cette galère un jour ou l'autre. Qui se chargera de le dire à la Chambre des Communes ?

Votre tout dévoué,

A. P.

Dialogue hitlérien

Hitler vient d'écraser une révolution militaire en faisant tuer Von Schleicher et en invitant un autre officier de la Reichswehr à se suicider. C'est simple, aisé, expéditif. Mais le chancelier résistera-t-il à un soulèvement massif de l'armée, qu'on dit attachée par le cœur à la vieille Hindenburg ? Il paraît que M. Hitler a mécontenté un grand nombre de ses anciens amis à cause de sa nouvelle attitude, toute de conciliation, à l'égard des Juifs. Le CAPITAL assure en effet avoir reçu d'un correspondant particulier de Berlin le compte-rendu d'une conversation entre le président de la Reichsbank, M. Schacht, et le chancelier. Voici à peu près comment les choses se sont passées :

— Impossible d'avoir de bonnes finances, dit Schacht, les réfugiés allemands à l'étranger paralysent mes efforts dans toutes les grandes villes d'Europe et même à New-York.

— Voyons, les réfugiés juifs ne sont pas si nombreux que ça. 90 pour 100 d'entre eux sont rentrés en Allemagne à cause du mauvais accueil qu'on leur a fait à l'étranger.

— Oui, mais un seul banquier juif, que ce soit à Londres ou à New-York, suffit à vilipender le Reich, à l'amoindir...

— Il n'en est rien, dit Hitler. Mes ambassadeurs n'ont-ils pas reçu l'ordre formel d'entretenir les meilleurs rapports avec ces quelques banquiers juifs restés à l'étranger ? Ne voit-on pas, à Paris, l'ambassadeur Koester en relations suivies avec les deux seuls banquiers allemands qui se sont installés dans la capitale française ? Tous les secrétaires d'ambassade n'ont-ils pas l'ordre de fréquenter assidûment, précisément, ces banquiers et leurs familles ? Tous mes ambassadeurs me rendent compte que ces banquiers réfugiés travaillent pour le bien de l'Allemagne. Ce que vous prétendez, monsieur Schacht, est inexact. D'ailleurs, l'Allemagne connaît les instructions que j'ai données concernant la situation des banquiers juifs à l'étranger. Lisez-vous le STURMER, l'organe des députés ultra-antisémite Streicher ? De quelles injures ne me couvre-t-il pas, prenant prétexte de mon attitude nouvelle à l'égard des Juifs !... (Texte du CAPITAL.)

Joignez que depuis quelque temps le préfet de la Franconie, Julius Streicher, autrefois étroitement lié à Hitler, l'attaquait maintenant avec virulence dans sa feuille antisémite, DER STURMER, à cause de la nouvelle attitude du chancelier à l'égard des Juifs. Une seule conclusion possible : Hitler s'aperçoit sur le tard que ses persécutions antisémiques ont profondément nu à la politique de la Reich en Europe, et il essaie maintenant d'une attitude plus conciliante ; enfin, il voit peut-être, que même exilés, les Juifs continuent d'être fidèles à l'Allemagne et qu'au demeurant ils ne sont pas de si mauvais sujets. Evidemment, cette conversion est des plus louables, mais à quoi le chancelier s'expose-t-il en contrariant ouvertement la rage antisémite de ses alliés ?

Jean DAMBRET

Le mari modèle

Un concours a été ouvert en Amérique dans le but de rechercher les douze qualités nécessaires pour être le « mari idéal ». Cent mille femmes ont répondu et voici le résultat de cette consultation :

1° Loyauté ; 2° amour du foyer ; 3° bonne santé ; 4° conciliation ; 5° amour des enfants ; 6° sens de l'humour ; 7° chevalerie ; 8° tempérance ; 9° sociabilité ; 10° succès de carrière ; 11° facile à nourrir ; 12° attraction physique.

J'avoue que ce résultat n'est pas fait pour désespérer ma neurasthénie.

Ainsi la femme américaine demande à son mari d'être fidèle, bon père, bon époux, chevaleresque — c'est-à-dire capable de lui pardonner ses propres fautes — de coûter peu à nourrir et de rapporter beaucoup.

Quant à l'attraction physique, elle s'en moque comme de sa première chemise si les autres conditions sont satisfaites.

La femme américaine — tout au moins celle qui a pris part au concours — estime-t-elle qu'il ne faut pas être trop exigeante et demander toutes les qualités au même homme ?

J'espère bien que, si semblable referendum était organisé chez nous, la femme canadienne y répondrait différemment. Je le crois, j'en suis même certain.

Toutefois, je me garderai bien de tenter l'aventure, car je suis un homme prudent et je tiens à ma dernière illusion... quoique j'aie passé l'âge où l'on puisse raisonnablement compter sur son attraction physique pour faire des conquêtes.

Haricots T. S. F.

A Montréal, au marché St-Jacques, une marchande de légumes interpelle les ménagères :

— Achetez-moi mes beaux haricots verts ! Ce sont des haricots verts T. S. F. Intrigué, quelqu'un a demandé à la marchande pourquoi elle baptisait ainsi ses légumes :

— Est-ce parce que vous les faites « grimper » sur des antennes en guise d'châlais ?

— Mais non ! répliqua-t-elle en riant. T. S. F. ça veut dire « tous sans fil ». Et d'être sans fil, c'est certainement une qualité pour les haricots verts !

L'ORDRE est édité par les Editions de l'Ordre Limitée (cette bouffonne désignation est apposée par le seul gouvernement français d'Amérique) et imprimé par la Cie de Publication de la Patrie Limitée, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

CHEZ WOODHOUSE

Achetez de nous votre complet à deux pantalons

au prix étonnamment modique de

\$22.50

Prix courant: \$32.50

Versement initial de \$5; les autres versements répartis sur une période de six mois

Ne manquez pas une telle occasion! Choisissez le tissu que vous préférez. Vous trouverez des complets de sport, des complets d'affaires, des complets de flanelle, modèles à devant simple ou croisé, dans les tons gris, brun, tan et fauves. Tissus importés, de fort belle qualité. Chaque complet est de confection irréprochable et à deux pantalons.

Woodhouse & Co. Ltd

105 ouest, rue Sainte-Catherine

Remboursement des billets de chemin de fer ou d'autobus dans un rayon de 200 milles de Montréal, pour tout achat de \$100. Les marchandises sont emmagasinées et assurées gratuitement jusqu'à la livraison.

Courses à Mont-Royal

du 29 juin au 14 juillet

Beau ou mauvais temps

PREMIÈRE COURSE À 2 H. 45 APRÈS MIDI

LES LIVRES

« L'ours brun, roi de la forêt » (1)

DANS son instructif traité des bêtes, Nos animaux chez eux, M. Claude Mélançon dit avec raison que l'ours est de sa nature, comme l'avait remarqué Buffon, solitaire et pacifique. Et de toutes ses observations précises sur les mœurs de la taupe, du blaireau, de la mouffette, que signifierait un naturaliste, une seule perpétue cette erreur commune, propagée par les indigènes et les pisteurs : le prétendu sommeil léthargique de l'ours durant la période encore indéterminée de l'hivernage. En fait, au contraire du hérisson qui passe l'hiver dans un engourdissement profond, privé de sentiment, l'ours se retire dans son terrier dès les premiers froids, après s'être purgé, comme le vit Plin lui-même, et dort à bâtons rompus, d'un sommeil léger, aisément troublé par le moindre bruit. C'est ce que l'auteur de l'Ours brun, M. W. N. Kazeeff, a pu observer au cours de ses nombreuses chasses dans les forêts domaniales de la Sibirie. Le bon sens même lui donne raison : si l'ours était si profondément endormi, comment le chasseur pourrait-il le déboucher, en plein hiver, au seul bruit qu'il fait en s'approchant? M. Mélançon, d'accord avec maint naturaliste, croit aussi que les ours correspondent entre eux en déchirant à hauteur de tête, quelquefois plus haut, les arbres tendres de la forêt, tels le bouleau ou le tremble. C'est possible, quoique à la lecture du livre de M. Kazeeff on se demande si ce n'est pas à l'époque du rut que l'ours griffe ainsi l'écorce des arbres. Sauf ces deux observations, le traité de M. Mélançon dit au sujet des oursidés tout ce que M. Kazeeff a observé lui-même, souvent à l'encontre d'observations précédentes de naturalistes, tenues pour définitives. La personnalité de l'auteur, qui a doté le musée zoologique de Moscou de nombreux ours qu'il avait capturés et apprivoisés lui-même, donne à ses remarques beaucoup d'autorité.

Il est arrivé qu'un ours de forte taille ait éventré un élan — ce qui est rare, l'élan ayant de bons moyens de défense et étant d'une grande agilité — ou, ce qui est moins insolite, une vache, un cheval ou quelque autre animal domestique. La force de l'ours brun est telle, qu'il peut d'un coup de patte mettre en bouillie la tête d'un homme et fendre un taureau en deux. M. Kazeeff affirme pourtant que l'ours devenu carnivore se souvient d'une balle qui l'a blessé sans le tuer, ou d'un piège qu'on lui a tendu, ou d'une bêtise qu'il a débâchée plusieurs fois de sa tanière. Alors, il devient vraiment dangereux, et nous, qui n'avons jamais chassé que la perdrix, le chevreuil ou le lièvre, avec une Winchester de calibre 22, n'allons jamais rencontrer en forêt un ours dans cet état. « Lors d'une de mes chasses », raconte M. Kazeeff, « un de ces ours attaqua, renversa et saisit sous lui un rabatteur. Fort heureusement la chasse se déroulait sur un terrain marécageux, recouvert d'un maigre taillis, ce qui me permit d'apercevoir tout de suite cet accident. Au risque de tuer l'infortuné rabatteur, j'envoyai à l'ours une balle en biais derrière l'omoplate droite. Il lâcha sa victime et s'éloigna lentement pour tomber quelques dizaines de mètres plus loin, le lobe inférieure du cœur arraché par un éclat de ma balle dum-dum. »

Deux légendes, entre cent autres, créées par l'indigène et souvent accréditées par des savants, font bouillir de colère l'auteur de l'Ours brun. La première consiste à prétendre que, dans sa tanière, durant l'hivernage, l'ours se nourrit de sa propre graisse. M. Kazeeff a tué « autant de sujets maigres au commencement de l'hiver que de sujets gras, et très gras, à la fin de l'hiver ». La seconde veut que l'ours se nourrisse de la bave qu'il produit en suçant sa patte. Cette légende, admise par un naturaliste réputé comme Brehm, ahurit M. Kazeeff, qui a tué en hiver des ours ayant gardé « tous les griffes de leurs pattes de devant de la poussière provenant du sol de leurs tanières précédentes ». D'ailleurs, les naturalistes sont encore loin du compte quant aux mœurs des oursidés. Il reste plusieurs questions à résoudre, entre autres l'époque exacte de l'accouplement, le mode d'hivernage des ours de deux ans, les substances que les ours emploient comme purgatif, les conditions biologiques qui leur permettent de passer trois ou quatre mois sans manger. M. Kazeeff se demande même s'il n'y a pas de croisements dans une même famille d'ours. Pour terminer son ouvrage, qu'il fera suivre d'un

(1) W. N. KAZEEFF. Librairie Stock, Paris, 1934.

Livres nouveaux

Le pontife de la démagogie, VICTOR HUGO, par Georges Batault. Un volume in-16, chez Plon.

Victor Hugo occupe une place officielle absolument à part parmi les écrivains français de tous les temps. Il semble qu'il faille le considérer comme le plus illustre d'entre eux, et aussi comme le plus justement populaire.

Seul des grands poètes de sa génération, il a eu les honneurs du Panthéon. Son enterrement, spectacle unique au monde, tenait de l'apothéose et de la kermesse.

Son nom est partout. Il n'est pas de ville importante, pas de faubourg, pas de préfecture, pas de sous-préfecture, qui n'ait son boulevard, ou sa place, ou son square « Victor Hugo ». Le poète de la légende des siècles a son musée, et, fait unique, le gouvernement de la République a créé à la Sorbonne une chaire magistrale consacrée exclusivement à l'étude de ses œuvres, de sa vie, de ses agissements.

Tout cela, Victor Hugo le doit moins à son talent poétique qu'à sa qualité de démagogue et de prophète démocratique.

Le temps, en apaisant les passions, en opérant une sage et lente discrimination, en effaçant le transitoire, n'aurait laissé émerger de l'œuvre du poète que la petite part de l'éternel.

Or, ce qui lui a valu des honneurs exceptionnels, c'est précisément ce qu'il y a de caduc, de dérisoire, d'absurde même, dans son œuvre immense, toute mêlée de lumière et d'ombre, de beautés et de ridicules.

Il y a dans Victor Hugo un artiste et un démagogue, — un poète populaire, doublé d'un sot prophète.

On voudrait faire que le poète prête de la valeur au prophète, et que chacun soit tenu d'admirer, indistinctement, l'artiste et le démagogue.

Victor Hugo n'est pas devenu poète parce qu'il était démocrate, ni démocrate parce qu'il était poète. Il était poète parce qu'il était né poète ; il s'est institué démocrate et prophète par dépit, par vanité, et par soi-même de popularité.

En effet, comme le montre, dans son livre, M. Georges Batault, la plupart des illusions maléfiques dont s'abreuve la démocratie peuvent se résumer en deux : l'illusion de la justice et l'illusion de la liberté.

Quinze ans sur la piste des ours, il souhaite que cet animal fort et intelligent, mais inoffensif, soit rayé de la liste des animaux nuisibles et même protégé par l'Etat. C'est le vœu d'un naturaliste bien plus que d'un chasseur. Je conseille vivement à tout le monde la lecture de cet ouvrage. Ce sont des livres de cette sorte (sans excepter l'excellent travail de M. Mélançon) qui empêcheront nos poètes de parler à l'avenir d'« ours baveux » et apocalyptiques, ou, encore, d'un chevreuil — tenez-vous bien ! — qui se lève sur ses jambes de derrière et « fait le beau ». Ne riez pas, je prends ce dernier exemple chez l'une de nos poétesses dites « nationales ».

Jean DAMBRET

réclamer de la paternité de Victor Hugo, pontife, prophète et messie. Elles sont le fruit de son immense vanité et de la soif inextinguible de popularité qu'il possédait. Il incarne et résume les plus regrettables démagogues de la Troisième République, les plus agissants, les plus nocifs de ces « imposteurs chateaugueux ».

La gloire de Victor Hugo a quelque chose d'impur et de frelaté. Elle repose sur une équivoque soigneusement entretenue. Son génie de poète, ses dons de virtuose, ses talents d'assembleur de mots et de jongleur de rimes, qui lui méritent une place dans la littérature française, ont servi de pavillon pour couvrir sa marchandise prophétique et démagogique. Pacotille intellectuelle de qualité vulgaire et de mauvais aloi.

L'ouvrage de Georges Batault présente plus qu'un intérêt littéraire, c'est un livre de justice et de bon sens, un bon livre. — J. A.

LE PROBLÈME DES DETTES INTERNATIONALES. Nécessité d'une révision, par Roger Picard et Paul Hugon. Chez Plon, à Paris.

Le problème des dettes de guerre et, plus particulièrement, de la dette française envers les Etats-Unis, n'a pas encore reçu de solution satisfaisante et définitive. Une nouvelle échéance, celle du 15 juin 1934, vient de passer. Une fois de plus, la France, persistant dans la résolution prise à la fin de 1932, s'est abstenue de tout versement. Il importe cependant que le règlement de cet irritant litige ne soit plus différé.

C'est dans l'espoir qu'il sera procédé bientôt à un nouvel examen des thèses en présence, que ce livre a été écrit. Il présente d'abord un historique objectif de la question : comment est né l'endettement de la France, comment s'est-il réalisé, quelles ont été la forme et l'utilisation des avances consenties ? Il rappelle les négociations qui n'ont abouti aux accords conclus pour le règlement des dettes et retrace la suite des événements qui, de l'accord de Washington, nous ont menés au moratoire Hoover et à la suspension des paiements.

L'existence de la dette américaine est attestée par des actes en bonne et due forme, mais en droit, en équité et en fait, la dette de la France ne mérite-t-elle pas d'être révisée ? Telle est la question posée par MM. Roger Picard et Paul Hugon, l'un professeur à la Faculté de Droit de Paris, l'autre docteur en droit, assistant des salles de statistique et d'économie politique à la même Faculté. Inutile de dire que la question est traitée savamment. Quel soin on apporte à démontrer des vérités que tout le monde admet aujourd'hui (les idiots et les Américains exceptés), c'est quelque chose d'effrayant. Décidément, l'étude du droit — de la loi — est bien dangereuse pour l'esprit. — Ol. A.

Jarry Automobile Limitée, 4450, rue S.-Denis, ont dans leurs divers dépôts l'auto neuve ou usagée, qui vous conviendra. Avant d'acheter, téléphonez-leur : PL 8221. Vous obtiendrez dans l'échange les meilleures conditions. (P)

LA MUSIQUE

Jacques Gérard à Arthabaska

M. Jacques Gérard, qui s'embarquerait bientôt pour la France, est allé chanter dans sa ville natale, Arthabaska.

Il y a remporté un beau succès, d'après un certain Régulus qui écrit, à la PAROLE de Drummondville, que le ténor canadien a fait mentir le proverbe : Nul n'est prophète...

En dépit du proverbe : « Nul n'est prophète en son pays », il a réussi à conserver son prestige de grand artiste dans une atmosphère qui eût pu lui être défavorable. Son succès a été magnifique. Et, maintenant, ceux des nôtres qui sont allés l'applaudir là-bas souhaitent, dans leur enthousiasme, que Jacques Gérard puisse venir chanter chez nous.

De ce compatriote, qui a tenu les meilleurs rôles sur les scènes du Trianon et de l'Opéra-Comique de Paris pendant plusieurs saisons, qui a, au cours d'un séjour de onze années à l'étranger, interprété de l'opéra et donné des concerts jusqu'au Caire, nous ne connaissons, avant mardi soir, que la réputation, que les bribes de réputation qui nous étaient venues d'outre-Atlantique.

Après avoir classé Gérard parmi les meilleurs artistes entendus depuis une vingtaine d'années, Régulus en vient au concert.

Jacques Gérard a chanté surtout des pièces très connues, et peut-être quelques-uns lui reprocheront-ils d'en avoir abusé. Cela n'exclut cependant pas, au point de vue musical ou interprétation, les qualités vraiment artistiques du programme qu'il nous a donné. Plusieurs parties de celui-ci, d'ailleurs, étaient tout à fait inattaquables à ce point de vue. Et quand on aime vraiment la musique, on ne peut pas, croyons-nous, ne plus goûter une belle œuvre, une délicieuse mélodie, parce qu'on les a, l'une ou l'autre, trop souvent entendues.

(...) Mais nous voilà loin du programme de mardi soir. Disons tout de suite, avec à peine quelques restrictions, que nous avons fort goûté ce programme. Au point de vue interprétation, quelques-unes des pièces ont été rendues presque à la perfection, l'une, surtout, dans le troisième groupe, Berceuse, de Wagner; une autre dans le cinquième, Chanson du pêcheur, de Faure, et aussi, dans le même groupe, l'Air de Jean d'Hérodiade. Dans les autres pièces, chantées d'ailleurs avec beaucoup de maîtrise, nous aurions préféré, dans les uns, des notes pointées moins étendues, dans les autres, moins de licences, relativement à l'écriture, de la part de l'artiste. Dans le Rêve de Manon, par exemple, cette note de la fin sur O Manon gâche une interprétation jusque-là excellente, parce que l'artiste y insiste trop. Cela n'est plus dans le dessein de l'auteur, et devient une exhibition respiratoire. Mais il y a bien d'autres artistes d'envergure qui en font autant, probablement pour plaire au public, quitte à massacrer les nerfs de quelques délicats... Il y a aussi certains extraits d'opéra que l'artiste devrait éviter de mettre dans ses programmes, lors même qu'il risquerait par là de déplaire à des amis, et ceci, parce qu'un artiste, si bien doué soit-il, ne peut tout réussir. Il y a à ce qui lui convient, et ce qui ne lui convient pas. Sans vouloir avancer le rôle de Don José dans Carmen, il

y a tant de jolies mélodies, tant de gentils et savoureux extraits d'opéras ou d'opérettes qu'il pourrait nous donner avec toute la maîtrise voulue, qu'il devrait, pour le bénéfice de son organe et le plaisir de l'auditoire, renoncer à des airs de ce genre-là et donner la préférence à ceux-ci. Mais voilà une suggestion que nous faisons avec toutes les réserves qui conviendraient à un profane.

On voit qu'il n'y a pas que dans certains journaux montréalais que la critique soit sévère. Même à Arthabaska, où on lui fait fête, Jacques Gérard, qui est l'un de ceux qui aient le moins à redouter de la critique, trouve quelqu'un qui l'admire avec discernement. D'ailleurs Régulus est peut-être un peu catégorique dans les limites qu'il prétend imposer au répertoire de Jacques Gérard.

Si les artistes

pouvaient « se relire »

Faut-il insister sur la justesse des réflexions que Pierre Boucher faisait mercredi sur la critique et ajouter que ce qu'il écrivait du cinéma n'est pas moins juste du théâtre et de la musique ?

Les éloges unanimes et presque sans réserve de toute la presse montréalaise, tant anglaise que française, n'a pas délégué le public qui est bel et bien resté indifférent à l'un des plus beaux spectacles que nous ayons eu depuis un an, celui des spirituelles marionnettes de M. Vittorio Podrecca. La froideur significative de la critique n'a pas empêché certaine revue banale de tenir l'affiche quatre semaines. C'est à tort aussi qu'on mettra sur le compte de la critique des échecs comme ceux des tournées Hope Hampton et Servatius : il suffisait d'entendre, aux entrées, les commentaires des personnes qui s'étaient laissés prendre par l'annonce pour savoir ce qui se répéterait le lendemain à travers la ville, de bouche en bouche, et pour prévoir ce qui adviendrait de l'entreprise. Le ministre battu qui ne veut admettre ses erreurs politiques s'en prend à l'incompréhension de la foule et à la crise. Le directeur d'un spectacle malheureux accuse la critique et ne peut admettre qu'il se soit trompé sur le choix du répertoire ou des interprètes. Les interprètes eux-mêmes ne confessent jamais que tout ne leur convient pas dans le répertoire, qu'ils peuvent ne pas toujours être égaux à eux-mêmes et que la critique, après avoir eu l'agréable tâche de les louer, peut avoir l'obligation pénible de leur faire des reproches en attendant de pouvoir leur décerner de nouveaux éloges. Le journaliste qui écrit tous les jours se rend compte par lui-même, en se reliant le lendemain, qu'il publie parfois des articles détestables qu'il voudrait bien ne pas avoir signés ; il sait aussi que ceux dont il est le plus satisfait ne sont pas toujours ses meilleurs. Beaucoup d'artistes croient non seulement à la possibilité de se maintenir sans faiblesse au même niveau, mais encore à la certitude d'un progrès constant et continu de leur art. C'est peut-être qu'ils ne s'entendent ni se voient et n'ont pas, comme le journaliste, l'avantage de pouvoir se relire froidement. Il faudrait le cinématographe en action et enregistrer leur voix sur disques. Alors ils pourraient se voir, s'entendre et se juger... et seraient peut-être aussi exigeants pour eux-mêmes qu'ils le sont pour leurs confrères.

Georges LANGLOIS

Docteur Tancrède Asselin, chirurgien-dentiste, 5084, avenue du Parc, près rue Laurier, à son bureau de 9 h. à 6 h. sur rendez-vous. Tél.: DO 3087. (P)

Le poivrot angélique (1)

PAUVRE Verlaine! Que je n'aime pas à user après tant d'autres de ce vieux cliché, ça n'est pas l'affaire: chaque fois que l'on retourne à lui, et en dépit de sa crapule, qui n'est pas du tout sympathique, hors à ceux qui ne rêvent que de « bohème prestigieuse », Verlaine ne laisse pas d'être le plus pitoyable des poètes. Puis il a des naïvetés qui lui sont tout à fait propres; ses imaginations, romanesques, pot-au-feu, familiales, conjugales même, louis-quinzièmes; ses prières, sa piété d'enfant qui se souvient tout à coup du Ciel, dès qu'il a commis quelque frasque pendable, tout cela, qui est peut-être peu de chose, c'est aussi la poésie même.

certaines de ses pages exhalent un parfum qui n'est pas toujours exquis, Veullot, et Fréchette, et bien d'autres, sont assurément auteurs plus familiers à nos écoliers que Verlaine. Ailleurs, on ne lui dispute guère sa part de gloire.

Pourtant il n'arriva pas tout de suite à la célébrité universitaire. Il avait trop de « mauvais amis », je veux dire qu'il se fit suivre trop longtemps par les jeunes symbolistes, « décadents » et esthètes des années 80, 90: ces jeunes gens déplaçaient fort aux « maîtres de l'heure », qui ont bien changé depuis. Pour Verlaine, il lui fallait vivre, j'entends qu'il lui fallait boire, offrir de temps à autre quelques francs à ses déplorables amies, à ses miteux amis. Et c'est pourquoi la société de ces jeunes esthètes assez riches, et qu'il tapait, lui était nécessaire. La conséquence fut que la critique « avancée » le classa parmi les princes de la poésie, et la critique bourgeoise parmi les phénomènes tératologiques. En dépit de ces deux critiques, il prend de plus en plus son rang, qui n'est pas le premier, mais qui est loin d'être le dernier.

Je viens de le relire. Les études de François Porché qui n'est pas tendre à l'endroit de l'ivrognerie verlainienne m'en ont donné l'occasion — et aussi, je pense, le désir de comparer la moins prétentieuse des poésies aux vers laborieux de Paul Valéry.

Nous savions que Paul Verlaine fut, presque toute sa vie, le plus ivrogne des poivrots. De loin, cependant, les « cuites » du poète nous paraissent presque poétiques. François Porché nous met en garde contre une indulgence trop facile et assez naïve. Verlaine était un ivrogne dans toute la force du terme, et vous pouvez sans crainte vous en faire le plus dégoûtant des portraits. Il ne serait plus de saison d'imiter cet enthousiaste confédéré canadien qui, si j'en crois certains témoins, interrompit une causerie sur Verlaine, en s'agenouillant pieusement, près de la table au tapis vert, de la carafe et du verre d'eau

rituels, et s'écria: « Saint Verlaine, priez pour nous! »

Curieux saint, qui passa vingt-cinq ans dans les boîtes les plus dégoûtantes! Lorsque je veux me représenter le pieux auteur de Sagesse, je me rends dans un de ces refuges pour ratés où le « professionnel » clochard, le journaliste en disponibilité s'établissent dès le matin et attendent jusqu'à dix, onze heures du soir la clope que voudra bien leur offrir un mécène en goguette. Quand ils espèrent, pipe à la bouche, dans la fumée, quand ils regardent la porte d'un air intéressé, à l'entrée de quelque client, ils sont assez patients; que le hasard, dieu des ivrognes, ou vous-mêmes ne leur donnent pas de quoi satisfaire une soif vieille de vingt ans, car vous les verriez déchaînés... en citations latines, en souvenirs politiques, de collège ou d'université, et parfois en violences véritables. C'était le cas de Verlaine, le « doux » poète, l'« inoffensif » pochard, qui fut pour sa femme, le livre de François Porché le prouve, cet ivrogne odieux que nous présentons les diverses revues de Tempérance, les tracts méthodistes et les discours des mères de famille. Verlaine, lorsqu'il avait fait son plein, montrait une tendance assez dangereuse à jouer du revolver, du couteau et du pied. Cet amoureux délicat en ses vers maltraita, même de la plus physique des façons, celle qu'il avait déçue dans la Bonne Chanson:

... En robe grise et verte avec des ruches, Un jour de juin que j'étais soucieux, Elle apparut souriante à mes yeux...

Cette ivrognerie, qui devait rendre intolérable la société du grand poète, lui

a peut-être inspiré par contraste ses meilleurs poèmes. On sait que Verlaine fut d'abord un « parnassien » Lorsqu'on songe aux gaucheries, aux naïvetés, volontaires et, assez souvent, involontaires qui foisonneront dans les autres recueils, il est amusant de le voir, au début des Poèmes saturniens, se guider et enfler sa voix grêle:

... Dans ces temps fabuleux, les limbes [de l'histoire, Où les fils de Raghû, beaux de fard [et de gloire, Vers la Ganga régnaient leur règne [étincelant...

N'a-t-il pas écrit plus loin ce vers, l'un des plus comiques de la langue française, et la langue française n'en manque pas:

... Est-elle en marbre ou non, la Vénus [de Milo? ...

A l'époque où Verlaine alignait en écolier respectueux ces froids hémistiches, ces rimes glaciales, il ne devait boire que du vin. Lorsqu'il se mit à l'absinthe, il commença à être lui-même, comme on dit, à montrer du talent. C'est un cas; on remarque la même chose chez Musset, autre dipsomane célèbre. Plus ils s'enfoncent dans la plus vulgaire, la plus banale et la plus grossière des crapules, plus leurs œuvres sont délicates, touchantes, gracieuses, plus ils rêvent de ciel bleu et de jeunes filles sottes. Un Allemand qui aurait le goût de Victor Hugo pour l'antithèse:

... ver de terre, amoureux d'une étoile... écrirait un amusant et savant bouquin

là-dessus. Contentons-nous de faire la remarque. L'explication est fort simple: après une noce de huit jours, Musset et Verlaine se réveillèrent la bouche pâteuse, les nerfs en marmelade, et ils chantent, comme notre poète:

... La vie humble aux travaux ennuyeux [et faciles...

Ils veulent:

... N'entendre, n'écouter aux bruits des [grandes villes Que l'appel, ô mon Dieu, des cloches [dans la tour, Et faire un des ces bruits soi-même, [cela pour L'accomplissement vil des tâches [puériles...

Cependant Verlaine va parfois un peu loin, et l'on a envie de lui crier: promesses d'ivrognes! lorsqu'il loue

... La sagesse d'un Louis Racine... O n'avois pas suivi les leçons de Rollin... Quand poète et docteur, simplement, [bonnement Communiaient avec des ferreux de [novices, Humbles, servaient la Messe et [chantaient aux offices...

D'ailleurs, ces « Pâques de renard » ne laissent pas, si elles sont assez amusantes d'abord, d'être aussi fort touchantes: l'on sait que Verlaine écrivait ces poèmes dans le cachot d'une prison, probablement méritée.

Ce qu'une lecture rapide de Verlaine m'a démontré, c'est qu'il est surtout excellent dans la petite chanson, la complainte. Aussi bien pourrait-on en tirer des conclusions assez irrespectueuses à l'endroit de la poésie à la mode, à l'égard des poètes en vogue. N'ayant plus rien à dire (j'entends que les grands genres, épique, théâtre, philosophie, lui sont maintenant défendus), pourquoi la poésie ne reviendrait-elle pas à ses origines premières? Vous savez qu'à certains jours, l'on donnerait volontiers La Jeune Parque pour la chanson d'« Au clair de la lune, voire A la claire fontaine, Verlaine,

qui a l'oreille juste, attrappe presque toujours l'air:

... Tournez, tournez, bons chevaux de bois, Tournez cent tours, tournez mille tours, Tournez souvent et tournez toujours, Tournez, tournez au son des hautbois...

... La lune à l'écrivain public Dispense sa lumière obscure... Et voici venir La Ramée Sacrant en bon soldat du Roi. Sous son habit blanc mal famé Son cœur ne se tient pas de joie! Car la boulangère... — Elle? — [Oui, dam! Bernart Lustucru, son vieil homme...

Ces toutes petites choses, de même que la moitié des poèmes religieux de Verlaine, me plaisent beaucoup plus que les poèmes « artistes » qu'il griffonnait sur une table de bistrot:

... Je suis l'Empire à la fin de la [décadence, Qui regarde passer les grands Barbares [blanc En composant des acrostiches indolents D'un style d'or où la languette du soleil [danse,

(Je ne vous ferai pas l'injure de remarquer que style doit être pris dans le sens d'instrument dont les Anciens se servaient pour écrire.)

L'âme sculette a mal au cœur d'un [ennui dense...

Verlaine, alors, s'endimanchait pour plaire à des amis prétentieux, mais, au contraire du précieux et parfois exquis Mallarmé, chaque fois qu'il écrivait, il ne portait pas de manchettes. La prétention de Verlaine était gauche, et sa gaucherie était gaucherie d'homme peu lettré et d'ivrogne qui cherche ses mots. D'autres poètes, aussi gauches, n'ont pas cette excuse, lorsqu'ils parlent du transparent glacier des vols qui n'ont [pas fui...

Pauvre Verlaine! Ajoutons: Pauvre Mallarmé! Pauvre Valéry!

Berthelot BRUNET

Ce soir à la radio

La causerie quotidienne de l'« Ordre », par André Bowman

A 9 h. au poste C K A C

(1) Cf. Oeuvres de Paul Verlaine, chez Albert Messein, le livre et les études de François Porché, et, en général, la critique française de l'hiver 1933-1934.